

COURVILLE Info

Décembre 2020

N°35

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



AVENUE J.-F. KENNEDY, COVID-19, FESTIVITÉS

Changements d'habitudes



Travaux

L'AVENUE KENNEDY
TRANSFORMÉE

Démarches

TRAVAUX, DÉMÉNAGEMENTS
RAPPEL DES RÈGLES

Covid-19

LA VIE COMMUNALE
AU RALENTI



www.courville-sur-eure.fr



Vie de la commune

EVÈNEMENTS

- Le Tennis et le camping inaugurés pp.4-5
- Visite présidentielle p.6

HOMMAGE

- Disparition J. Ducros et G. Laigneau p.7

EVÈNEMENT- COVID-19

- Des tests à Courville..... p.8
- Les services restent ouverts p.9
- Solidarité avec les commerces p.9
- Prendre l'air près de chez soi..pp.10-11

TRAVAUX & PROJETS

- Retour au calme..... p.12

SANTÉ

- La santé mobilise p.13

SÉCURITÉ-CITOYENNETÉ

- De nouveaux outils d'information . p.14
- La vidéo-protection en 2021 p.15
- Démarchage : restez prudents .. p.15

PRATIQUE

- Travaux : vos démarches, vos droits p.16

Vie à l'école

ÉCOLES DU CHEMIN VERT

- Du changement au Chemin-Vert p.18
- Moins de gaspillage p.20

ÉCOLE SAINTE MARIE

- La nature au programme p.19

SIRTOM

- Réduisons nos déchets p.21

ENVIRONNEMENT

- Ensemble pour la planète..... p.22
- Collecte des sapins..... p.23

Vie culturelle

- Des rencontres rock'n'roll..... p.24
- Le jazz de retour p.25
- La Place au cinéma..... p.26

Vie de la commune

TOURISME

- Les touristes répondent présent.. p.27

ÉCONOMIE

- Nouvelles implantations p.28-29

Vie des associations pp.30-31

Conseil municipal pp.32-33

Urbanisme..... pp.36-37

Tribunes..... p.35

6 mois en images pp.38-39

Intercommunalité

- Opération OPAH..... p.34

Histoire Passion

- Le conflit mondial à Courville .pp.40-42



Le tennis-club inauguré : pp.4-5



La vidéo-protection dès 2021 : p.15



Du changement au Chemin-vert : p.12 et p.18

Mairie de Courville-sur-Eure :

HORAIRES D'OUVERTURE :

Du lundi au jeudi : 10h-12h15 et 15h-17h30- Vendredi : 10h-12h15 et 15h-18h30

Samedi : 10h-12h

Tél. : 02 37 18 07 90 - Courriel : accueil@courville-sur-eure.fr

Courville Info n°55 - Tiré à 1700 EXEMPLAIRES- Dépôt légal : À PARUTION- Directeur de la publication : HERVÉ BUISSON
Commission communication : H. BUISSON, F. HALLOUIN- L. HUARD - C. VASSEUR- C. DAMAS- J.-P. RECAMENTO- S. DESAEVER
Chargé de communication/mise en page : CHRISTOPHE LHUISSIER - Crédit photo : C. LHUISSIER - F. HALLOUIN - S. GAREL-
L. PROVOST- WWW.PALLAGES.COM- HEADING 360- CICLIC- OFFICE DE TOURISME E B & P. Impression : TOPP IMPRIMERIE



L'édito du maire

DES BONNES NOUVELLES QUI FONT DU BIEN

C'est vous le nouveau médecin ? » Ces premiers mots de la vidéo mise en ligne pour promouvoir notre territoire, ont raisonné sur les smartphones, les tablettes ou les ordinateurs de près de 200 000 personnes partout en France, voire au-delà, et ont fait de ce mini-film promotionnel en direction de la maison de santé, un succès aussi fulgurant qu'inattendu. De cette initiative de Sylvie GAREL, à qui j'ai confié cette délégation « Santé », ni la communauté de communes Entre Beauce et Perche qui a financé ce film à coût très raisonnable, ni moi-même d'ailleurs, ne nous attendions à un tel emballement médiatique. Mais au-delà du « buzz » pour notre commune, comme on a l'habitude de dire, c'est le résultat qu'il convient de mettre en avant, car au bout de deux jours de diffusion, deux contacts avec des médecins ont été établis, et l'un d'eux exerce déjà aujourd'hui sur notre commune. Certes, son engagement à Courville-sur-Eure n'est que de 10 mois, mais cela démontre au moins, que notre maison de santé peut intéresser des professionnels de santé. C'est d'ailleurs l'un des messages qu'est venu nous adresser le Président du Sénat Gérard Larcher lors de sa visite à Courville le 22 septembre dernier. Enfin, gageons que le second contact aboutisse également, ce qui nous donnerait un petit bol d'air et de l'espoir pour la suite.

Dans cette nouvelle période sanitaire difficile que nous traversons, ce genre de bonne nouvelle fait du bien, mais ne suffit pas à atténuer la situation dramatique que connaît une partie d'entre nous et en premier lieu nos commerçants

de proximité, dits « non essentiels ». Ces derniers ont très mal vécu cette nouvelle période de confinement et ce, à double titre. Tout d'abord parce que cette décision de les maintenir fermés est totalement inégalitaire et ensuite parce que financièrement, cela risque d'être dramatique pour certains. Je ne m'étendrai pas sur l'initiative plus que malheureuse de l'arrêté de réouverture des magasins, de notre Président des maires d'Eure-et-Loir, j'ai su lui dire personnellement combien sa démarche purement politique, a mis beaucoup de maires en porte à faux vis-à-vis de leurs commerçants.

Ne gâchons pas les efforts consentis auparavant"

La vie a malgré tout retrouvé pendant quelques mois un cours quasi normal, ce qui nous a permis de terminer la seconde tranche de travaux de l'Avenue Kennedy et ainsi d'offrir des conditions d'accueil plus sécurisées pour les élèves et les parents de l'école du Chemin vert. Ces travaux ont été du coup, un petit cadeau de bienvenue à nos deux nouveaux directeurs, Monsieur Lerin pour la maternelle et Monsieur Aubry pour l'élémentaire.

A contrario, notre tissu associatif a dû remettre en sommeil ses multiples activités, je sais aussi que la solitude pèse pour nos aînés et que nos appels réguliers pour les plus seuls, ne remplacent pas la partie de cartes ou le goûter entre amis. Sachez cependant que les élus et bénévoles seront toujours à votre écoute et à votre disposition, à travers les permanences téléphoniques que nous avons réactivées.

A l'approche des fêtes de fin d'année, qui n'auront vraisemblablement pas le même goût que les précédentes, certains assouplissements vont nous redonner une sensation d'un peu plus de liberté. Du coup, ne gâchons pas les efforts consentis auparavant et continuons d'être vigilants, pour que 2021 soit de nouveau pour tous, le retour à la normale. C'est le souhait le plus cher que j'émetts pour cette nouvelle année.

Portez-vous bien !

Votre maire,
Hervé Buisson

UN ÉQUIPEMENT FLAMBANT NEUF ET EXCEPTIONNEL POUR LA COMMUNE

Le Tennis club inauguré

Après une année de travaux, les tennis couverts ont été inaugurés le 12 septembre dernier. Aux côtés de Laure de La Raudière, député et conseillère départementale et d'Alice Baudet, vice-présidente du Conseil départemental, les élus locaux et partenaires ont pu couper le ruban tricolore, point d'orgue d'un projet engagé il y a plus de vingt ans. Retour en images.



1- Le club de Tennis bénéficie maintenant de terrains couverts en terre battue artificielle qui permettront aux licenciés de s'entraîner par tous les temps.
2- De nombreuses personnalités sont venues couper le symbolique ruban. De gauche à droite : P. Hagelauer, B. Puyenchet, Alice Baudet, Philippe Schmit, Laure de la Raudière, Jean-Philippe Recamento, Hervé Buisson, Jean-Pierre Lejeune et l'architecte Frédéric Barbier. 3- Un chèque de 92 500€ a été remis par la Fédération Française de Tennis à l'issue de l'inauguration. Pour rappel, ce projet a été subventionné à 60 % (cf Courville infos N°54).



Un "monument" du tennis à Courville



Personnalité remarquée lors de l'inauguration, Patrick Hagelauer est venu couper le ruban aux côtés des personnalités locales. "Monument" du tennis français et référence pour les amateurs de tennis, Patrick Hagelauer est connu pour avoir été l'entraîneur ayant mené Yannick Noah à sa victoire au tournoi de Roland Garros en 1983, année de l'acquisition des terrains pour y construire les courts de tennis, tout un symbole. Il fut aussi l'entraîneur de l'équipe de France de Coupe Davis sur plus de 20 campagnes et mènera son équipe à la victoire en 1991. Dans les années 2000, il devient directeur technique national de la Fédération française de Tennis. Il est aujourd'hui, au sein de la société Pro Courts, un fervent défenseur de la terre battue. ■

UN ACCUEIL FLAMBANT NEUF AU CAMPING

Le camping visité

Cette matinée inaugurale fut aussi en préambule, l'occasion de faire découvrir à l'assemblée les nouvelles installations construites au Camping des bords de l'Eure.



Quelques minutes avant l'inauguration du Tennis Club, les élus furent conviés à visiter les nouvelles installations construites par la municipalité cette année au camping municipal.

Nouveau logement et nouvel accueil

Les édiles ont pu déambuler par petits groupes, mesures Covid obligent, dans le nouveau logement dédié aux gardiens et leur nouveau bureau d'accueil. Cette construction spacieuse et lumineuse remplace les deux anciens mobile-home devenus trop vétustes.



Les invités ont terminé cette visite par la découverte du nouveau mobil-home dédié à la location, nouvelle structure déjà très prisée des touristes.



LE PRÉSIDENT DU SÉNAT À COURVILLE-SUR-EURE

Visite présidentielle

Après la visite de Patrice Hagelauer dans notre commune (cf page 5), c'était au tour, dans un tout autre registre, d'un autre "monument national" de faire halte à Courville, en l'occurrence le Président du Sénat : Gérard Larcher, venu en visite non-officielle à la rencontre des élus et professionnels de santé.



Même si cette visite n'était pas officielle et relevait plutôt d'un caractère politique à quelques jours des élections sénatoriales, la visite du "Numéro 3" de l'Etat restera un évènement pour notre commune.

Une visite conviviale et informelle

Cette visite informelle et conviviale a permis durant une petite journée d'évoquer avec l'édile certains problèmes importants de notre territoire.

Un président à l'écoute

Après une visite à la maison médicale intercommunale pour y rencontrer les personnels soignants et évoquer avec eux leurs difficultés et la question de la désertification médicale de plus en plus conjecturale sur le territoire, une rencontre avec les élus locaux était organisée l'après-midi autour d'un café. Le président est resté très à l'écoute en répondant aux questions des conseillers municipaux relatives aux problématiques locales. ■



DISPARITION DE JEAN DUCROS

Un érudit passionné

Il était rare de ne pas le croiser dans les rues du centre-ville qu'il arpentait quotidiennement. Jean Ducros nous a quitté cet été, à son image...en toute discrétion. La municipalité et l'équipe du syndicat d'initiative tenaient à lui rendre un dernier hommage.



Chevalier de l'Ordre national du Mérite, officier de l'Ordre des Arts et des lettres, ancien responsable du service presse information de la Marine, capitaine de Frégate honoraire, Jean Ducros était un érudit.

Un puits intarissable de culture

Passionné et grand lecteur, il était un puits intarissable de savoir et de culture qui arpentait quotidiennement les rues du centre-ville en toute simplicité. Resteront à Courville le souvenir de ses admirables expositions et de ses savantes conférences au cours desquelles il

aimait partager ses connaissances.

Des expositions remarquables

Avec son association PROFONJECAR, il avait œuvré activement pour la promotion culturelle de la commune avec l'organisation de nombreuses expositions remarquables au syndicat d'initiative. Collectionneur d'Art, il permit aux courvillois de découvrir et approcher des œuvres inestimables en exposant sur les cimaises de la chapelle Saint-Gilles notamment des œuvres de Manet, Delacroix et Goya...

Jean Ducros, ce sera aussi pour les

courvillois le souvenir de belles rencontres. A retenir entre autres en 2008, celle des enfants des écoles avec Simone Segouin, ancienne Résistante à l'occasion de l'exposition "Souvenirs familiaux de la seconde guerre mondiale".

Ceux qui l'on connu retiendront aussi son humour et de longues discussions passionnées sur les sujets d'actualité ou artistiques. Jean Ducros va profondément manquer dans le paysage culturel courvillois dont il faisait partie intégrante. La municipalité et l'équipe du Syndicat d'initiative tenaient à lui rendre hommage. ■

PRINCIPALES EXPOSITIONS PARIS

- 1 - Trois millénaires d'Art et Marine au Petit Palais
- 2 - Charles Meryon, exposition au Musée de la Marine
- COURVILLE-SUR-EURE**
- 2002 : Exposition "Victor Hugo"
- 2003 : Exposition sur la déportation
- 2004 : Expo. "Nos couleurs nationales"
- 2008 : Souvenirs familiaux de la Seconde guerre mondiale
- 2010 à 2012 : Nuit des Musées
- Expositions collection personnelle

DISPARITION DE MADEMOISELLE LAIGNEAU, ANCIENNE ADJOINTE AU MAIRE



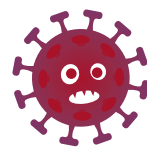
Courvilloise d'origine, Mademoiselle Laigneau comme on l'appelait couramment fut frappée d'une grave maladie qui

la cloua au lit de nombreuses années durant sa jeunesse. Elle avait été suivie par le D^r Durand dont une rue porte aujourd'hui le nom.

Une vie au service des autres

C'est tout naturellement qu'une fois rétablie, elle consacra sa vie au service des autres, en exerçant son métier d'infirmière, sa maladie l'ayant empêchée de poursuivre son rêve de devenir médecin. Elle passa par la suite son diplôme d'assistante sociale et exerça à

Paris, Orléans, Châteaudun. Avec Georges Fessard, maire de Courville et ami de ses parents qu'il visitait régulièrement, elle entend très jeune parler de municipalité. Cela explique certainement son engagement qu'elle exercera ensuite dans la vie municipale courvilloise où elle effectua plusieurs mandats en tant que conseillère municipale dès 1983 puis adjointe au maire avec Robert Bizard, comme elle aimait le dire, dans un esprit de service et de concorde. ■



PROFESSIONNELS DE SANTÉ ET SERVICES MUNICIPAUX MOBILISÉS FACE À LA COVID-19

Des tests à Courville

Cabinets d'infirmières et pharmacie sont mobilisés depuis début novembre pour effectuer des tests antigéniques auprès de la population. Pour un meilleur accueil, la municipalité a apporté sa contribution en mettant à disposition ses services techniques et en prêtant des structures d'accueil extérieures.



Sous le barnum prêté par la municipalité, les tests s'enchaînent pour Noëlle Soathan, pharmacienne et Corentin Goux, étudiant en pharmacie.

Face à la seconde vague de la pandémie de Covid-19, des centres de tests ont été rapidement mis en place dans la commune en collaboration avec la municipalité. C'est un travail collectif et qui fait partie de nos missions précise Noëlle Soathan, pharmacienne courvilloise. Comme durant le premier confinement, nous avons reçu une aide précieuse de la mairie et aussi de deux étudiants en pharmacie, Corentin Goux et Adrien Hallouin, courvillois volontaires venus renforcer l'équipe.

Quinze minutes

C'est le temps qu'il faut pour recevoir les résultats des tests antigéniques¹ pratiqués par les cabinets d'infirmières courvilloises ainsi qu'à la pharmacie.

Un protocole strict

Ces tests répondent à un protocole qualité et n'ont pu être mis en place qu'après une formation spécifique précise. Sur-blouse, gants, masque FFP2, charlotte, visière,

désinfection, traçabilité des patients, le protocole mis en place se montre strict à la mesure de l'ampleur de l'épidémie.

Pour vous faire tester :

- Cabinet Maison de santé : 02 37 23 23 27
- Cabinet rue Pannard : 02 37 18 13 83
- Pharmacie centrale du Pays Courvillois : 02 37 23 20 24

Les règles à tenir si vous êtes positif :

- 1 - Restez chez vous et si possible dans une pièce isolée,
- 2 - Surveillez votre état de santé
- 3 - Nettoyez votre logement
- 4 - Lavez-vous les mains régulièrement
- 5 - Portez un masque chez vous
- 6 - Pratiquez la distanciation sociale
- 7 - Appelez votre pharmacie pour votre traitement.

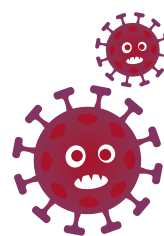
1 - Le test antigénique recherche les protéines produites par le virus Sars-CoV-2 alors que le test RT-PCR recherche le matériel génétique (ou génome) du virus SARS-CoV-2 (technique la plus fiable).

Le restaurant scolaire fermé

Courville n'a pas été épargnée par la Covid-19 qui a touché en plein cœur nos services obligeant la municipalité à fermer le restaurant scolaire.

3 agents positifs

Sur nos quatre agents exerçant au restaurant scolaire, trois d'entre eux, malades, ont été testés positifs à la Covid 19 paralysant ainsi le service. Rapidement, la municipalité a dû trouver des solutions pour assurer les 200 repas journaliers. Dans un premier temps, 90 élèves ont pu être accueillis par jour avec un pique-nique préparé par leurs parents grâce à la mobilisation du personnel d'autres services avec l'appui du pôle enfance jeunesse intercommunal. Le restaurant a pu rouvrir ensuite en totalité avec des plateaux repas livrés par l'EHPAD d'Illiers-Combray avant de retrouver un service normal une semaine plus tard.



Les services restent ouverts



Geordie Bigot, directeur de l'école de musique, a assuré ses cours en visio-conférence

L'un des grands principes du service public est d'assurer en toute circonstance la continuité de celui-ci. Il faut bien avouer qu'avec ces confinements répétés et les mesures sanitaires, ce devoir de continuité n'est pas toujours facile à mettre en œuvre.

Même si la grande majorité des services communaux ont pu rester ouverts durant ce second confinement, deux d'entre eux, en revanche, recevant trop de public ont dû fermer leurs portes : la médiathèque et l'école de musique.

Savoir se réorganiser

Cette dernière n'en a pas arrêté son activité pour autant et a su se réinventer. Comme pendant le premier confinement, la structure s'est réorganisée, proposant via internet des cours à distance.

Dans la mesure du possible les professeurs ont essayé de garder les horaires habituels en proposant leur cours par écrans interposés. Même si cela ne remplace pas la présence d'un professeur ni le plaisir de jouer ensemble, principe essentiel de toute pratique musicale, les applications de Chat vidéo, en complément des échanges d'enregistrements du travail ont été des outils bien utiles aux enseignants pour assurer une certaine continuité pédagogique même si celui-ci ne remplace pas totalement le "présentiel". Malheureusement, tout le monde ne se connecte pas et nous allons avoir une nouvelle fois des élèves qui vont prendre du retard... soulignait toutefois Geordie Bigot le directeur de la structure. ■

Solidarité avec les commerces

Chaque année, la municipalité organise pour remercier ses agents et leur famille un buffet campagnard estival et un dîner spectacle pour Noël. Ceux-ci ayant été annulés, l'équipe municipale, pour les remplacer, a choisi par deux fois d'offrir à son personnel des bons d'achats allant jusqu'à 100€ par agent. Ces bons d'achats, utilisables uniquement dans les commerces fermés administrativement ou pour lesquels le confinement a engendré une perte conséquente de leur chiffre d'affaire s'ajoutent aux bons d'achats qui ont été offerts aux seniors n'ayant pu

assister au traditionnel repas des aînés. Par cette alternative, c'est un soutien de 8 314 € qu'a pu apporter la commune aux commerces courvillois touchés durement par cette crise. C'est un geste de solidarité qui nous est apparu important de mener souligne le maire Hervé Buisson. Au delà de cette démarche, la mairie a tenu à être un relais vis à vis des entreprises en difficulté. Dans ce sens, j'ai effectué une démarche auprès de Madame la Préfète, pour que les aides proposées puissent être versées au plus vite et avant qu'il ne soit trop tard pour certains... précise l'édile.

8 314 €
POUR LES COMMERCES

En bref

LE FOYER DE VIE RECONNAISSANT



Durement touché par la Covid-19 durant le confinement, le Foyer de Vie Gérard Vivien a tenu à remercier la municipalité et l'enseigne Super U pour leur soutien pendant cette crise.

A l'occasion d'une petite cérémonie, deux cadeaux, fabriqués par les résidents eux-mêmes, ont été remis au maire Hervé Buisson et à Thierry Laizeau, gage de leur reconnaissance envers eux.

La commune a été très disponible avec le Foyer précise Delphine Natu, directrice de l'établissement. Et de poursuivre : Quand on est en période de galère, cela fait du bien d'avoir cette énergie et il était important pour nous, avec les animatrices et les résidents, de matérialiser ce merci. La municipalité durant cette crise a été disponible et très utile. Symbolique, la sculpture offerte «De la main, au visage, à la fleur» est un moulage en plâtre du visage et de la main de deux résidentes. L'œuvre est exposée depuis dans le hall de la mairie.

ELUS ET BÉNÉVOLES SUR LE FRONT

La municipalité a remis en action durant ce second confinement la cellule de veille qu'elle avait mise en place en mars dernier auprès des personnes isolées ou vulnérables. Trois fois par semaine, une veille téléphonique était organisée afin d'évaluer les besoins de portages alimentaires et médicamenteux de ces personnes.

ANNULATIONS

Téléthon, Réveillon, Vœux du maire... nombreuses sont les manifestations annulées.



CONFINEMENT : DES IDÉES DE PROMENADES À MOINS D'UN KILOMÈTRE

Prendre l'air près de chez soi

Même si le confinement se termine, il reste l'occasion pour nous de vous présenter quelques idées de balades dans la ville et néanmoins au milieu de la nature, parfois dans des endroits méconnus des courvillois et à moins d'un kilomètre de votre domicile.



1



2



3



4



5



6



7



8

1 • Chemin des Gaullions (ACCÈS AVENUE THIERS) 2 • Sente de Lancey (ACCÈS RUE DE LANCEY) - 3 • Piste cyclable (ACCÈS ROUTE DE CHUISNES OU RUE DES CANAUX) - 4 • Square Alveston (ACCÈS RUE DES CANAUX) - 5 • Etang des Gaullions (ACCÈS PAR LE CHEMIN DES GAULLIONS) - 6 • Chemin des Gaullions (ACCÈS RUE DE LANCEY) - 7 • Square A. Schweitzer (ACCÈS RUE A. CAMUS) - 8 • Sente de Lancey, Moulin Saint-Pierre (ACCÈS RUE DE LANCEY) - 9 • Chemin des Gaullions (ACCÈS AVENUE THIERS).



9



NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS, NOUVELLE VOIE, NOUVEL ÉCLAIRAGE

Retour au calme

La livraison de l'avenue J.-F. Kennedy marque la fin d'une série de travaux de voirie importants sur la commune. D'autres chantiers de moindre envergure ont vu le jour ces derniers mois, l'heure de dresser un bilan des travaux réalisés cet automne.



La plantation des arbres et massifs qui devrait s'effectuer d'ici la fin de l'année sera la touche finale au chantier "Kennedy" après deux ans de longs et conséquents travaux. Début novembre, la rue a été rendue aux automobilistes et aux riverains réjouis de retrouver une vie plus calme, la mélodie des engins de chantiers ayant laissé place à la mélodie plus douce des écoliers. Lancés en 2019, ces travaux effectués pour rappel en deux tranches pour un montant total de 884 420,89 € TTC ont contribué à réhabiliter totalement l'avenue J.-F. Kennedy et particulièrement l'accès aux écoles du Chemin Vert.

Plus de sécurité

Zone 30, voie réservée aux bus, sens unique, piste cyclable et voie piétonne sont les principales nouveautés de ce réaménagement dont le but principal était d'améliorer la sécurité sur cet axe majeur de la commune. Massifs et pavés blancs amèneront un peu de

fraîcheur alliant le côté esthétique et pratique à cet aménagement en répondant à la fois au côté pratique, en donnant plus de visibilité aux parties piétonnes, et en répondant aussi à la tendance actuelle de privilégier les tons clairs pour la voirie afin de lutter contre le réchauffement climatique.

Nouvel éclairage

D'autres travaux de moindre envergure ont marqué la fin de l'année. Rue du 19 mars 1962, afin de pallier au manque de lumière dans cette rue la nuit, deux candélabres ont été posés, nécessitant quelques travaux de voirie pour alimenter ceux-ci en électricité.

Nouvelle voie

Cette année de travaux doit s'achever par la création d'une nouvelle voie près de la gare. Suite à la création d'un lotissement privé, la mairie a décidé de prendre à sa charge l'enfouissement des réseaux sur la portion de rue nécessaire

au raccordement du lotissement à la nouvelle voie du lotissement qui reliera à terme la rue de la Gare et la rue A. Philippe. Ces travaux seront aussi l'opportunité de changer l'éclairage public vieillissant aux abords de la gare pour le remplacer par des éclairages leds, sur le modèle de ceux progressivement mis en place sur l'ensemble de la commune. ■

Des panneaux flambant neufs

Suites aux affres du temps, de nombreuses plaques de rue et panneaux de signalisation nécessitaient d'être changés dans la commune. Ainsi cet automne les agents des services techniques ont procédé au remplacement de 23 plaques de rues et une dizaine de panneaux de signalisation routière pour un coût total de 3999€.



LE FILM "C'EST VOUS NOTRE MÉDECIN ?" RÉALISÉ PAR LA VILLE ATTEINT LES 170 000 VUES

La santé mobilise

Face à la désertification médicale qui touche peu à peu notre territoire, la municipalité a décidé de prendre les devants en cherchant des solutions pour trouver un nouveau médecin. Sylvie Garel, adjointe culture et santé a été à l'initiative de la diffusion d'une vidéo qui est devenue en quelques jours virale avec plus de 170 000 vues sur les réseaux sociaux.



Les beauperchois Arnaud Didier et Emeline Thery, deux jeunes ambassadeurs de charme pour présenter la commune

Comment est née cette idée de réaliser un film, en l'occurrence scénarisé, pour recruter un médecin ?

Sylvie Garel : C'est d'un commun accord avec la Société Heading 360 représentée par M. Eric Boutry, que nous avons convenu de réaliser un support vidéo pour sensibiliser les médecins à venir exercer sur notre commune.

Comment a été réalisé ce film ?

Après avoir écrit le scénario, Éric Boutry, réalisateur, cameraman, Pablo Bergel, perchiste et moi-même sommes allés sur le terrain pour deux jours et demi de prises de vues au cœur de la commune.

La population semble impliquée, comment ont été recrutés les acteurs ?

Les acteurs principaux sont issus de l'atelier théâtre « La P'tite Scène », association courvilloise ; les autres acteurs

jouant leur propre rôle. Je remercie très sincèrement l'implication de tous nos administrés qui ont apporté une grande richesse d'humilité pour permettre ce challenge.

Cette vidéo a fait le « buzz » avec près de 170 000 vues sur Facebook® et Youtube®, vous attendiez vous à un tel phénomène ?

Nous sommes extrêmement touchés de ce résultat. Un grand merci à tous les internautes qui ont su relayer l'information en un minimum de temps.

Quelles ont été les retombées ? Des médecins ont-ils répondu à l'appel ?

Aujourd'hui, nous avons la venue d'une jeune femme médecin qui a commencé ses consultations depuis déjà quelques jours en lien avec le Docteur Batard et un autre contact a été établi avec un médecin étranger, qui lui aussi a été séduit par le film.

Au-delà du recrutement c'est une belle vitrine pour la commune ?

On peut dire que Courville est sortie des frontières du département puisque la vidéo voyage déjà de métropole en métropole, voire de pays en pays... Merci aux nouvelles technologies... Longue vie à notre Maison de Santé et à nos administrés.

Retrouvez la vidéo sur notre chaine Youtube : Mairie de Courville

Info+

Le docteur Batard a repris ses consultations à temps partiel. Suite à la diffusion de la vidéo, une jeune médecin, Agathe Edeline, en qualité de collaborateur complète depuis le 24 novembre son activité également à temps partiel, les mardis, mercredis et vendredis à la maison médicale de Courville-sur-Eure. Pour prendre rendez-vous auprès des 2 médecins : 02 37 23 99 49

NOUVEAU SITE INTERNET, APPLICATION SMARTPHONE, PLAN DE VILLE...

De nouveaux outils pour mieux vous informer

Le numérique est devenu indispensable dans notre vie quotidienne. La municipalité, afin de mieux, et plus rapidement, les informer développe de nouveaux outils pour être au plus près de ses administrés. Après la mise en place de l'application Panneapocket®, d'une page Facebook® et d'une chaîne Youtube®, l'équipe municipale a décidé de refondre totalement son site internet devenu obsolète par un site plus actuel avec de nouveaux outils dédiés aux administrés.



Le site de la municipalité avait été créé en 2002 et avait fait l'objet d'une profonde mise à jour il y a quelques années. Ce site était devenu inadapté aux nouveaux outils numériques et particulièrement les smartphones avec lesquels on ne pouvait plus accéder à toutes les pages. Aujourd'hui, 70% des consultations en ligne s'effectuant via un téléphone portable, il devenait donc urgent de refondre totalement celui-ci, qui plus est en ces temps difficiles où la population est en attente d'informations rapides voire immédiates.

Un site plus informatif

Démarches en ligne, infos pratiques, formulaires numériques pour les associations, newsletter, demandes de rendez-vous avec vos élus, menus de la

cantine en ligne, vidéos, font partie de la liste de nouveautés de ce nouveau site qui sera "responsive design", ce procédé adaptant automatiquement le site au support avec lequel il est visité (ordinateur, smartphone, tablette).

www.courville-sur-eure.fr

Nouveau plan de ville

Un nouveau plan de ville a aussi vu le jour en cette fin d'année. Disponible en mairie ou en téléchargement sur le site, vous y retrouverez toutes les infos pratiques et une présentation des services de la commune.



DÉJÀ 1000 ABONNÉS !

La mairie dans votre poche avec Panneapocket !

L'application Panneapocket mise en place au printemps dernier connaît un franc succès avec déjà plus de 1000 abonnés. Pour rappel, cet application dédiée aux smartphones vous permet de recevoir les alertes et informations municipales.

Nouveauté

Grâce à Panneapocket, les administrés auront maintenant possibilité de remonter des informations pour signaler tout incident sur la commune (danger sur la voirie, mobilier urbain cassé, problème d'éclairage public...). **Téléchargez l'application sur Google Play ou Apple Store en 3 clics !**



LE DOSSIER DE VIDÉO-PROTECTION PRÉSENTÉ ET VALIDÉ

La vidéo-protection en 2021

Suite à la recrudescence des cambriolages en 2019, l'équipe municipale a planché sur un projet de vidéo-protection de la commune. Celui-ci a été présenté en préfecture le 15 septembre dernier et adopté par la commission départementale de protection.



Treize caméras de vidéo-protection seront installées à terme sur la commune. Grâce à une collaboration étroite entre la municipalité, la gendarmerie et l'adjudant Muzellec, référent sûreté départemental, ce

système de vidéo-protection a été validé en intégralité par la commission départementale et va donc rapidement être mis en place. Il jouera un rôle dissuasif et ou répressif face aux incivilités et délits qui ont touché notre commune

ces dernières années. Réparti sur neuf points sensibles ce dispositif dont le coût est estimé à 124 000 € permettra notamment d'identifier à chaque entrée ou sortie de la commune les contrevenants. ■

POLICE MUNICIPALE

Restons prudents face aux démarcheurs

Durant l'automne, des riverains nous ont prévenus de la présence d'individus déambulant dans le but de soit disant vendre des calendriers, pendant qu'un autre individu les suivant, photographiait maison et jardin.

Police et gendarmerie à l'écoute

Ces voleurs s'adressent souvent à une population vieillissante, parfois isolée et toujours trop confiante vis à vis de leurs interlocuteurs, nous précise le Major

Cléret. *Sans hésitation, les riverains sollicités doivent prendre immédiatement le téléphone et composer le 17 afin de signaler toute action de porte à porte afin que vos gendarmes réussissent à déjouer les vols ou escroqueries qui s'annoncent à leur porte, à celle de leurs parents ou de leurs voisins.*

Un arrêté municipal

Face à la recrudescence de ces démarchages abusifs ou délictueux, la municipalité a réagi et établi un arrêté

imposant à toute société ou association souhaitant démarcher la population courvilloise d'en faire la déclaration au préalable en mairie et obtenir un visa de la mairie qui devra être présenté, celui-ci n'autorisant toutefois pas le démarcheur à se déclarer accrédité par la mairie afin de démarcher les habitants. Toute activité de démarchage non-déclarée fera l'objet d'une interruption immédiate et sera passible d'une contravention par la police municipale. ■



TRAVAUX, DÉMÉNAGEMENTS, CONSTRUCTIONS...

Vos démarches, vos droits

Que vous soyez propriétaire ou locataire, tout projet de travaux touchant à la structure du bâtiment ou modifiant son aspect extérieur est soumis à autorisation préalable. Il en est de même pour toute occupation de la voirie, que ce soit sur le trottoir de sa propriété ou sur la route elle-même. Nous vous proposons donc un petit focus sur les démarches à effectuer avant toute action.



Je déménage

OCCUPATION DE LA VOIE PUBLIQUE

Même si certains s'octroient régulièrement les places de stationnement pour leur déménagement, il est bon de rappeler que l'occupation de la voie publique est soumise à autorisation préalable et les demandes doivent être faites en mairie (permis de stationnement, interdiction de stationnement, police de circulation...).

DEMANDES À RÉALISER :

- **Permission de stationnement**³ (si vous devez occuper la voirie devant votre domicile durant le déménagement)
- **Demande d'arrêt de circulation**⁴ (si votre déménagement empêche ou gêne la circulation dans votre rue).

DÉLAIS
2 semaines minimum

1 - La déclaration préalable

Une déclaration préalable de travaux (DP) est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle peut être obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment. Elle permet à la mairie de vérifier que vous respectez



Je prévois des travaux

DÉCLARATION PRÉALABLE

En dehors des bâtiments supérieurs à 12 mètres de hauteur, ou de surface inférieure à 5 m², toute modification de votre bien est soumise à autorisation préalable. Que ce soit pour repeindre les volets, changer une barrière (même à l'identique), construire un abri de jardin, réaliser une extension, les travaux sont soumis à demande préalable. Il en est de même pour toute démolition. Attention, votre habitation peut se situer dans une des trois zones protégées. Votre dossier sera par conséquent soumis à l'avis de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France).

DEMANDES À RÉALISER :

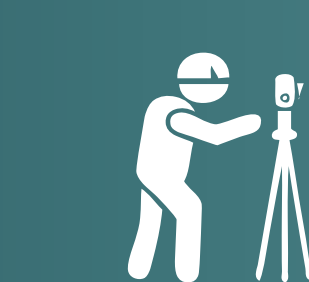
- **Déclaration préalable**¹ (DP) auprès du service urbanisme de la mairie.
- **Permis de démolir** auprès du service urbanisme de la mairie.

DÉLAIS
1 mois minimum*

*2 mois si votre bien nécessite l'avis de l'ABF

2 - Le Permis de construire

Le permis de construire est une autorisation d'urbanisme délivrée par la mairie de la commune où se situe votre projet. Il concerne les constructions nouvelles, même sans fondation, de plus de 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol. Pour les bâtiments existants, des travaux d'extension ainsi que le changement de destination peuvent également être soumis à permis.



Je souhaite construire

PERMIS DE CONSTRUIRE

Toute construction nouvelle ou extension supérieure à 20 m² est soumise à autorisation et doit faire l'objet d'une demande à la mairie. Une fois la Déclaration Préalable ou le Permis de construire accordé, celui-ci ne donne pas pour autant tous les droits au demandeur qui en cas d'occupation de la voie publique doit demander une autorisation à la mairie.

DEMANDES À RÉALISER :

- **Permis de construire**² (PC) et **Permis de démolir** auprès du service urbanisme de la mairie.
- **Déclaration préalable**¹ (DP) auprès du service urbanisme de la mairie s'il s'agit uniquement d'une extension.
- **Demande d'occupation de voirie** si vos travaux empiètent sur la voie publique (échafaudage, stockage matériaux).

DÉLAIS
1 mois minimum*

*2 mois si votre bien nécessite l'avis de l'ABF

3 - Permis de stationnement

Le permis de stationnement autorise l'occupation sans emprise au sol pour déposer des matériaux, stationner ou surplomber le domaine public. Pour effectuer des travaux sur l'ensemble du réseau routier ou occuper temporairement le domaine public routier, vous devez obtenir une autorisation temporaire d'occupation du domaine public (AOT).



Je réalise des travaux

OCCUPATION DE LA VOIE PUBLIQUE

Lors de vos travaux (ravalement de façade, construction d'une maison...), vous pouvez être amenés à occuper la voie publique (échafaudage, stockage de matériaux). La Demande Préalable qui vous a été accordée pour réaliser ceux-ci ne vous donne pas pour autant le droit d'occuper la voie publique. ATTENTION, après l'obtention d'un permis de construire, les travaux doivent être réalisés dans les 3 ans.

DEMANDES À RÉALISER :

- **Permission de stationnement**³ (si vous devez occuper la voirie devant votre domicile durant les travaux)
- **Demande d'arrêt de circulation**⁴ (si vos travaux empêchent la circulation dans votre rue).

DÉLAIS
15 jours minimum

4 - Arrêté de circulation

Si le chantier impacte la circulation publique, la demande de travaux doit être accompagnée d'une demande d'arrêt de circulation pour la mise en place d'une signalisation. Les restrictions peuvent prendre plusieurs formes : fermeture de la route à la circulation, circulation alternée, stationnement interdit, limitations de vitesse et de gabarits ou de poids...



Je constate une anomalie

LE TROTTOIR N'EST PAS À VOUS

Il a été constaté récemment que des riverains s'approprient le domaine public, certains allant jusqu'à la liberté de réparer par eux-même des coffrets électriques sur leur trottoir. Au delà des risques encourus, qu'ils soient physiques ou pénaux, cette opération, même si l'entretien du trottoir incombe au riverain (déneigement, désherbage...), toute initiative de travaux sur celui-ci est en revanche proscrite. Si vous venez à constater une anomalie sur celui-ci (mobiliers urbains abîmés, coffret électrique cassé, trou sur la chaussée, merci d'en informer la mairie (via Panneapocket ou le site internet par exemple en envoyant une photo) ou les services concernés si cela concerne les réseaux.



Je souhaite m'installer

DÉCLARATION PRÉALABLE

Vous souhaitez vous installer, ouvrir un local commercial ? Dès changement de bail professionnel, plusieurs autorisations sont nécessaires, même pour de petits travaux d'entretien. En tant qu'ERP (établissement recevant du public), toute ouverture au public demande de plus autorisations et mise aux normes tant au niveau sécurité qu'au niveau accessibilité. Il en est de même pour les commerces ayant un logement locatif à l'étage.

DEMANDES À RÉALISER :

- **Déclaration préalable** Tout changement d'enseigne ou toute modification de vitrine nécessite une DP. Après la réalisation des travaux, l'ouverture au public d'un ERP est soumise à l'autorisation d'exploiter délivrée par la mairie. Généralement, l'ouverture d'un commerce s'accompagne d'une visite de contrôle accessibilité et sécurité.

5 - Périmètre protégé

Il existe sur la commune un périmètre de protection des monuments historiques classés ou inscrits. Trois sites sont concernés par cette disposition : l'éolienne Bollé, l'église Saint-Pierre et la Porte Saint-Nicolas. Tous travaux réalisés dans les périmètres définis autour de ces trois monuments sont soumis à l'accord de l'ABF (Architecte des bâtiments de France).



UNE RENTRÉE PARTICULIÈRE

Du changement au Chemin-Vert

Protocole sanitaire, gestes barrières, travaux de voirie, nouvelle circonscription, nouveaux professeurs, nouvel inspecteur... c'est une rentrée scolaire 2020 peu ordinaire qu'ont pu vivre les jeunes élèves des écoles du Chemin Vert à la rentrée de septembre. Celle-ci s'est toutefois passée sans encombres et avec deux nouveaux directeurs dont l'un bien connu des courvillois.



Jérôme Lerin a accueilli ses nouveaux élèves lors de la rentrée de septembre.

Arrivé de Châteauneuf-en-Thymerais, Olivier Aubry a repris la direction de l'école élémentaire en septembre dernier. Cette arrivée est un véritable retour aux sources pour l'enseignant, ancien collégien courvillois.

Au service de l'enseignement

Après des études aux Beaux-Arts du Mans, Olivier Aubry a vite trouvé sa vocation notamment durant son service militaire où il y a découvert l'enseignement. Après un passage à Vernouillet et au collège de Dreux où il était médiateur violence, il arrive ici avec une riche expérience. Après 15 années à enseigner aux élèves de CM2 à Châteauneuf, j'avais besoin de sortir de ma zone de confort explique ce dernier. Après être arrivé par hasard à Courville pour y habiter, l'arrivée à la direction de l'école était une suite logique. L'accueil y a été positif et la découverte de ma nouvelle mission facilitée par l'équipe

enseignante en place. J'ai été vite confronté aux difficultés du terrain et eu affaire aussi à des élèves qui pour certains étaient en rupture et pour lesquels nous sommes en lien permanent avec l'aide sociale poursuit le directeur. Il est vrai que sous l'œil du maire Hervé Buisson, et de Géraldine Le Nagard, directrice générale des services, venus observer le bon déroulement de la rentrée, les élèves ne semblaient pas perturbés pour autant, s'accoutumant rapidement aux gestes barrière et distanciations physiques imposées.

Venir à l'école avec plaisir

Côté Maternelle, un nouveau directeur, Jérôme Lerin, a lui aussi fait sa rentrée. Après avoir débuté en 2000 et travaillé en tant que Titulaire Remplaçant jusqu'en 2009 (dont deux ans à l'école élémentaire de Courville sous la direction de Jean-Marc

Seulin), j'ai pris la direction de Chuisnes avant de muter à l'école de Saint-Luperc, en tant qu'adjoint, puis directeur pendant quatre ans. Après plus de dix ans avec les « grands », j'ai eu envie de nouveauté et de découvrir le monde de la maternelle. Les échos concernant celle de Courville étant très favorables, tant au niveau du travail d'équipe (décloisonnement par atelier) qu'au niveau de l'équipe en place, enseignantes et ATSEM, j'ai postulé sur la direction de l'école maternelle. Au bout de trois mois, je constate que ces bons échos étaient fondés !

Le contexte sanitaire a rendu ses projets plus difficiles et bouleversé l'organisation pédagogique. Les decloisonnements ne sont plus à l'ordre du jour et les classes sont séparées pendant les récréations. Malgré tout, les 81 enfants que compte l'établissement semblent venir à l'école avec plaisir et envie d'apprendre ! ■

LA NATURE AU PROGRAMME

3, 2, 1... Cherchez !



L'école Sainte-Marie va dérouler cette nouvelle année scolaire autour de la démarche d'investigation : « 3, 2, 1...cherchez ! ».

Des enquêtes policières aux recherches scientifiques, nos 129 petits détectives en herbe vont travailler au sein de leur classe en abordant ce thème sous divers angles.

Adieu les cailloux

La cour de l'école a été entièrement rénovée cet été ! Adieu les cailloux, c'est un bel espace, propre et sec, qui a été découvert

par les élèves et leurs familles le jour de la rentrée. Nous reprendrons nos séances de natation à la piscine de Courville-sur-Eure ainsi que nos séances d'EPS au stade et au gymnase chaque semaine.

L'école poursuit son engagement

Diverses opérations de solidarité seront maintenues : collecte alimentaire, collecte de jouets, repas « Bol de riz », etc. Cette année, deux samedis matins seront travaillés et ouverts aux familles. Les parents qui le souhaitent pourront ainsi participer à l'opération Nettoyons la Nature et aux ateliers de confection d'objets pour le marché de Noël. L'école Sainte-Marie poursuit son engagement en faveur de l'écologie en mettant à disposition divers bacs de recyclage.

■ Madame PATAUT

Inscriptions en cours pour 2021-2022.

Pour tout renseignement :

S'adresser à M^{me} PATAUT au 02 37 23 26 05.

Demande d'inscription en ligne depuis le site internet : ecolesaintemarie-courville.fr

TABAC - PRESSE - LOTO



Bureau de Tabac, Presse et Jeux de la Française des jeux
Coin vapoteurs (Cigarettes électroniques et E.liquides)

Tabac à chauffer Heets (Kit I.QOS)

Papeterie, Carterie, Cadeaux, Photocopies

Librairie, Relais Librairie, Chèques Lire

E.Shop, Vente dématérialisée (Billetterie spectacles etc ...)

Timbres Postaux, Timbres Amendes et Fiscaux

Recharges Téléphonie et E.Money

Téléphones

Cartes grises véhicules

BIENTÔT DISPONIBLE

Encaissements Trésorerie Publique

(Impôts, Factures de crèche, de cantine, d'hôpital etc ...)



TABAC - PRESSE - LOTO - 02.37.23.20.10
36, Rue Pannard - 28190 Courville sur Eure

Du Lundi au Vendredi de 6h30 à 19h00 - Samedi de 7h00 à 19h00 - Dimanche et Jours fériés de 8h00 à 12h30



DES ACTIONS ÉCO-RESPONSABLES BIEN MENÉES À LA CANTINE

Vers moins de gaspillage

En mars 2019, en collaboration avec le SIRTOM, une enquête a démarré sur le gaspillage alimentaire au restaurant scolaire de l'école du Chemin vert. Ce travail s'est poursuivi après la rentrée et se poursuivra afin d'aboutir à une prise de conscience et donc une réduction du gaspillage alimentaire



Depuis plusieurs années, il nous faut relever un nouveau défi à la fois économique, environnemental et citoyen : celui du gaspillage alimentaire qui est encore trop présent dans notre cantine. C'est avec l'aide de Mylène HIBLOT, chargée de mission prévention des déchets au SIRTOM, que cette « chasse » au gaspillage alimentaire a démarré, puis a abouti à la mise en place d'ajustements dans l'élaboration des menus, le déroulement des repas et l'investissement des agents communaux.

Le travail ne fait que commencer

Deux pesées comparatives

Pendant une semaine en mars, une première pesée des restes avait permis de mettre en place quelques aménagements :
- **Sensibiliser les enfants** à la chaîne de préparation des repas, mettre le pain à disposition sur les tables en cours de repas plutôt qu'au début si l'entrée n'en nécessite pas, réaliser des pesées selon les composantes sans pour autant faire

manger moins les enfants.

- **Variation des présentations** d'aliments afin de limiter leur gaspillage.
La seconde pesée n'a pu avoir lieu qu'en octobre 2020 du fait de la crise sanitaire. Elle a laissé apparaître quelques améliorations :
- Une **baisse du poids** des restes alimentaires
- Une **élaboration différente** des menus, par exemple des menus peuvent n'avoir que quatre composants plutôt que cinq comme l'induisent nos habitudes.

Des points à améliorer

Mais d'autres points à améliorer sont apparus :
- Certains plats "mal aimés", comme la soupe par exemple, pour lesquels il faut essayer d'adapter la préparation et la présentation.
- La gestion du temps de service des agents pour réaliser un maximum de tâches en un temps limité (deux services à encadrer en 1h30), en assurant un certain confort pour les enfants.
Ce temps est d'autant plus compté en cette période de crise sanitaire où les règles sont drastiques et où ces agents relèvent pleinement ce défi.
- Intégrer de façon plus régulière des

menus végétariens comme le préconise la Loi EGALIM (Novembre 2019).

Réveiller les consciences

Le travail ne fait donc que commencer sur le sujet du gaspillage alimentaire. Il a déjà permis deux choses :
- Réveiller les consciences, petites et grandes, sur le fait que ce gaspillage existe (il est quantifiable) et sur la nécessité de le réduire pour le bien être de tous et de notre Planète.
- Commencer un travail de collaboration entre les différents acteurs de la vie de notre commune.

D'autres actions viendront compléter cette démarche, avec l'appui précieux de Mylène HIBLOT qui se déplace régulièrement au restaurant scolaire pour proposer de multiples idées simples et parlantes aux enfants, ces futurs citoyens responsables. ■ L. HUARD

Des règles à suivre

La restauration scolaire doit répondre à différentes contraintes. Jean-Marie Taillandier, responsable du restaurant scolaire travaille en ce sens depuis plusieurs années.
- **OFFRIR** à presque 200 écoliers un déjeuner répondant à leurs besoins de croissance.
- **RESPECTER** les apports nutritionnels journaliers exigés par la réglementation en vigueur.
- **PROPOSER** une grande variété d'aliments afin de faire découvrir un large éventail de saveurs.
- **EVEILLER** et renforcer le vivre ensemble, au travers d'un moment d'échanges partagés.
- **RESPECTER** au plus près le budget global alloué par la commune à ce poste afin de ne pas grossir la dépense pour les familles.



DÈS AUJOURD'HUI, TRIONS MIEUX

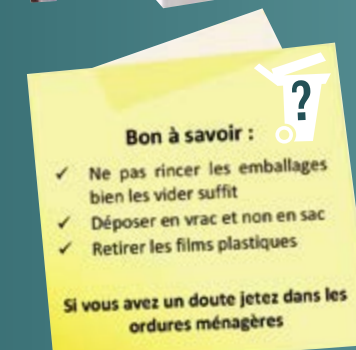
Réduisons nos déchets

Les erreurs de tri coûtent chaque année 63 000 € au SIRTOM. A ce jour, 29% des déchets sont mal triés par la population. Le Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères vous promulgue donc quelques bons conseils afin de réduire vos déchets ménagers.



Je mets dans le bac jaune :

- les bouteilles et flacons en plastique,
- les cartonnettes,
- les briques alimentaires,
- l'acier et l'aluminium.



Je ne mets pas dans le bac jaune :

- les emballages alimentaires,
- les pots de yaourts,
- les barquettes alimentaires,
- les pots de crème fraîche,
- les sacs plastique.

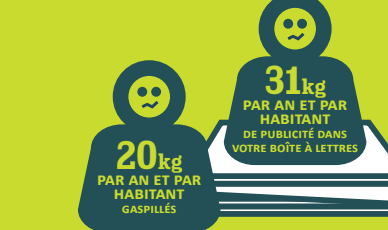
Comment réduire ses déchets ?

1 - J'achète malin

- Je fabrique mes produits ménagers et de toilettes
- Je préfère le juste emballage et non le sur-emballé :
 - Produits à l'emballage recyclable
 - Grand conditionnement
 - Produits concentrés
- J'achète en vrac avec mes propres contenants (boîte et sac en tissu).

2 - Je réduis le gaspillage alimentaire

- Le gaspillage alimentaire représente 20 kg/an/hab. dont 7 kg de produits encore emballés. Des actions simples peuvent être mises en place pour le réduire.
- Je vérifie placards et réfrigérateur avant de partir en courses
 - Je fais une liste de courses et m'y tiens
 - J'achète et cuisine la juste quantité
 - Je regarde les DLC et DLUO¹
 - J'accueille les restes



3 - J'annule un STOP PUB

La publicité distribuée dans les boîtes aux lettres représente 31 kg/an/hab. Si vous ne la lisez pas, vous pouvez coller un STOP PUB sur votre boîte aux lettres. Le SIRTOM peut vous en distribuer gratuitement. N'hésitez pas à en faire la demande.

4 - Je composte

Composter ses déchets fermentescibles permet de réduire vos ordures ménagères de 30% environ. Grâce à votre composteur vous pourrez récupérer un terreau naturel appelé compost. Le SIRTOM peut vous mettre à disposition gratuitement un composteur. N'hésitez pas à en faire la demande.

RAPPEL des apports autorisés en déchèterie

- Gratuit pour les particuliers du SIRTOM jusqu'à 1 m³ par jour (sauf végétaux 2m³)
- Payant pour les professionnels jusqu'à 2m³ par jour

Besoin d'aide, un doute :

<https://www.sirtom-courville.fr/>
Page Facebook : SIRTOM de Courville



1 - Date Limite de Consommation et Date Limite d'Utilisation Optimale



L'ÉCOLE DU CHEMIN VERT ET LE FOYER DE VIE GÉRARD VIVIEN RÉUNIS AUTOUR D'UN PROJET

Ensemble pour la planète

Depuis plusieurs années maintenant, le Foyer de vie Gérard Vivien s'inscrit dans une démarche éco responsable. Cette action se concrétise dans la réalisation de nombreux projets en lien avec les résidents et en s'ouvrant petit à petit à la population extérieure. C'est dans ce sens que l'école du Chemin Vert a été sollicitée pour collaborer sur le dernier projet, la création d'une haie de Benjes.



À l'occasion de la Semaine du développement durable, les résidents du Foyer de vie Gérard Vivien, avec l'aide des élèves du Chemin vert, représentés par la classe de CM1-CM2 de M. Duphil, ont réalisé une haie de Benjes.

Une démarche écologique

Ce projet s'inscrit à la fois dans une démarche écologique et paysagère, le but étant d'investir et réaménager le jardin de l'ancienne directrice qui n'était plus utilisé. Depuis plusieurs années, de par la volonté de Delphine Natu, directrice de l'établissement, l'environnement fait partie des thèmes récurrents utilisés lors des animations proposées aux résidents. Permaculture, éco-responsabilité, recyclage, gestion des déchets font partie du champ sémantique utilisé par les animateurs et résidents que ce soit dans le cadre de démarches artistiques ou botaniques.

Nous sommes passés au "Zéro phyto" en 2014 pour la production et en 2018 sur l'ensemble du site se félicitent Christel Appriou, l'une des animatrices en charge des ateliers verts ainsi qu'Emilien Boullay, responsable des Espaces Verts. Ce travail entraîne de belles collaborations et de beaux échanges, comme par exemple avec le club Lancey équitation qui a gracieusement donné du fumier en échange de quelques légumes futurs issus du potager entretenu par les résidents.

Des ruches en prévision

D'autres projets sont au programme l'an prochain : la réalisation d'une cabane en osier et la fabrication de trois ruches dont le but principal sera de créer autour de ces dernières un espace dédié aux personnes handicapées qui pourront, derrière un plexiglas bénéficier des pouvoirs apaisants des abeilles. ■

Une haie de Benjes, quelle est cette curiosité ?

La haie de Benjes tient son nom de l'écologue allemand Herman Benjes, qui a mis au point cette technique à la fin des années 80. Elle consiste à entasser des branchages de bois mort, des racines, des rameaux à l'horizontale entre des piquets en bois ou en métal jusqu'à un mètre de hauteur. Certes, ce type d'aménagement demande un peu d'efforts au moment de la construction, mais il remplira bon nombre de rôles ensuite. Les graines contenues dans les déjections des visiteurs de la haie (petits mammifères, oiseaux, ...) ensemenceront l'amas de branchages avec les graines d'espèces végétales environnantes. La haie sera donc constituée des espèces végétales des alentours et support aux plantations concombres et autres.

UNE CALÈCHE RAMASSERA LES SAPINS DE NOËL SUR LA COMMUNE

Collecte des sapins

Suite au succès des collectes précédentes et dans une démarche environnementale, la municipalité renouvelle son opération de ramassage des sapins après les fêtes.

Une calèche récupérera vos arbres de Noël naturels, le jeudi 7 janvier 2021 aux points signalés.



DÉPENSER MOINS SANS ALLER LOIN

DES ÉCONOMIES AU QUOTIDIEN AVEC LA CARTE DE FIDÉLITÉ G20.

- > BÉNÉFICIEZ IMMÉDIATEMENT ET GRATUITEMENT DES AVANTAGES G20
- > CUMULEZ DES EUROS D'ÉPARGNE À VOTRE CARTE DE FIDÉLITÉ
- > DÉPENSEZ VOS EUROS CUMULÉS QUAND VOUS LE SOUHAITEZ

MAGASIN OUVERT
Du lundi au samedi de 8h30 à 20h
et le dimanche de 9h à 13h

30, rue de la Gare
28190 COURVILLE-SUR-EURE

MAGASIN EN CENTRE VILLE
PARKING 45 PLACES

LES RENCONTRES CULTURELLES SE SONT DÉROULÉES MALGRÉ LA PANDÉMIE

Des rencontres Rock'n'roll

Après l'annulation du Salon de la sculpture et de la Fête de la musique, de la Fête nationale, c'est un public en soif de spectacles qui est venu en nombre assister à Courvillénsène, premier évènement public organisé dans la commune après de longues semaines de confinement.



Après des semaines de silence, les premiers riffs de guitare des papys rockeurs ont mis fin à la torpeur qui avait pu gagner la vie culturelle courvilloise durant le confinement. Pendant plus de trois heures, le groupe Les Rockers a investi et enflammé la place des Fusillés, faisant vibrer au son des guitares un public conquis qui a pu redécouvrir tous les standards du rock et la joie d'un concert en plein air.



Balade musicale avec le Théâtre en herbe

En préambule de ce concert, nombreux aussi, avaient été les spectateurs venus assister à la lecture de Frattelli présentée par Emmanuel Ray et son Théâtre de poche, en tournée dans tout le département et faisant naturellement halte à Courville-sur-Eure.

Des rencontres maintenues...

C'est suite à la volonté de la municipalité de faire perdurer l'évènement et de promouvoir la culture en ces temps de crise sanitaire, que le choix avait été fait de maintenir Courvillénsène au programme cette année.

Dans un cadre plus réduit, exclusivement en plein air, respectueux des mesures sanitaires et avec un protocole strict et validé par la préfecture, cette quatrième édition a donc pu voir le jour et proposer

une nouvelle fois une programmation riche et variée. Ainsi, durant trois jours, les spectacles se sont enchaînés alternant musique, poésie, théâtre et humour pour le plaisir des grands comme des petits.

... et des Insatisfaits de retour

Le duo d'humoristes Les Insatisfaits, pour la troisième fois, était de retour sur les planches courvilloises pour présenter son dernier spectacle devant un public toujours plus nombreux et fidèle à l'humour corrosif des deux compères.

Gageons que l'an prochain, la pandémie que nous connaissons ne sera qu'un lointain souvenir et nous permettra de fêter dignement le cinquième anniversaire de Courvillénsène. ■



COURVILLE ACCUEILLERA LE FESTIVAL DÉPARTEMENTAL DE JAZZ

Le Jazz de retour



Just a Gigolo, Sing Sing Sing, un air de swing flottera salle Pannard en avril prochain où les standards du jazz et un maître du swing seront à l'honneur à l'occasion du Festival Jazz de Mars qui fait son retour dans notre commune.



Just a gigolo, Sing Sing Sing, un air de swing flottera salle Pannard en avril prochain où les standards du jazz et un maître du swing seront à l'honneur. Après 20 ans d'absence, le festival Jazz de Mars fait son grand retour dans notre

ville. Ce festival, inscrit dans le temps et l'espace eurélien s'efforce chaque année de proposer à travers le département un programme illustrant toute la richesse des formes de jazz.

Just a gigolo

Courville pour sa part baignera dans le jazz d'avant guerre en accueillant le groupe Louis Prima for Ever. L'ensemble reprendra le répertoire du légendaire Louis Prima et de son intemporel « Just a Gigolo » dans sa formation originale de 8 musiciens. Avec le « Louis Prima Forever » vous retrouverez quelques-uns des musiciens d'un groupe emblématique

des années 2000 : Les Gigolos. Cette fois ils reviendront avec « la cerise sur le gâteau », la délicieuse Pauline Atlan dans le costume de Keely Smith, la chanteuse accompagnatrice de Louis Prima.

LOUIS PRIMA FOREVER

17 avril 2021 à 20:30
Courville-sur-Eure – Salle Pannard
Prix des billets achetés sur place, sous réserve de disponibilité :
Plein tarif : 18€ Tarif réduit : 14€
Réservations : 06 09 13 58 77 ou
Billetterie en ligne (tarifs préférentiels)

<https://jazzdemars.com/>

Les rendez-vous à ne pas manquer*

Décembre

ANIMATIONS



Avril

SPORTS

Samedi 19

Tour d'Eure & Loir*

Départ de la 2^e étape

Juin

ANIMATIONS

Samedi 12 & Dimanche 13

Comice agricole*

*SOUS RÉSERVE DE L'ÉVOLUTION DE LA PANDÉMIE ET DES MESURES SANITAIRES QUI EN DÉCOULENT

SARL ETS O.FINCO
PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE -
PGP - PGN - QUALIBAT - CIP
47 RUE CARNOT
28190 COURVILLE SUR EURE
02.37.23.21.80
02.37.23.26.37



CHAQUE MOIS LE CAMION DU CINÉMOBILE APPORTE LE CINÉMA À NOTRE PORTE

La Place au cinéma

Unique en France, le Cinémobile est une salle de cinéma itinérante qui permet au public de la région Centre-Val de Loire de bénéficier d'un accès au cinéma à travers une programmation d'actualité et des animations. Chaque mois, il s'installe sur la place de la mairie à la rencontre des spectateurs



Géré par Ciclic, l'agence régionale pour le livre, l'image et la culture numérique, le Cinémobile va à la rencontre des spectateurs dans 46 communes rurales dans 5 départements.

Le Cinémobile accueille les publics dans des conditions optimales de confort et de projection numérique dignes des meilleures salles fixes. Il s'est vu honoré en 2019, d'une Mention du Prix de la Salle innovante par le Centre national du cinéma.

Un équipement accessible aux personnes en situation de handicap sensoriel

En 2020, le Cinémobile s'est équipé d'un matériel permettant aux personnes malentendantes, malvoyantes et aveugles d'accéder à toutes les séances, selon les films. Version audio-décrite ou amplification sonore leur permettent de profiter du film grâce à un équipement individuel. Une diversité de films pour tous les publics Classé art et essai et labellisé Jeune public, le Cinémobile offre une programmation

d'actualités volontairement généralistes et variées aux spectateurs : des succès populaires au cinéma d'auteur, en passant par des films destinés au jeune public. Le Cinémobile, ce sont aussi des rencontres avec des réalisateurs et des professionnels du cinéma, des débats pour une ouverture sur les questions de société, bref, un lieu ouvert sur le monde et ses enjeux.

L'attention au jeune public

Développer la curiosité, l'ouverture d'esprit et la sensibilité des jeunes spectateurs est un engagement fort de Ciclic pour le Cinémobile. Chaque mois, plusieurs films sont proposés aux enfants dans un cadre scolaire ou familial. Les tout-petits peuvent aussi faire leurs premiers pas au cinéma grâce à l'opération régionale 1,2,3 ciné ! Séances scolaires ou à destination des accueils de loisirs sont organisées régulièrement et permettent une éducation aux images pour les jeunes spectateurs.

Des tarifs accessibles.

Le Cinémobile propose des tarifs attractifs pour le plus grand nombre avec de nombreux tarifs réduits, notamment avec une carte de fidélité de 6 places à 24€, utilisable par 5 personnes maximum. Des contremarques (places achetées à l'avance) sont aussi proposées aux communes, entreprises et associations... pour leur permettre de proposer un tarif préférentiel à leurs personnels, adhérents, clients...

Un accueil privilégié dans le respect des normes sanitaires

Toute l'équipe du Cinémobile est mobilisée pour vous accueillir en toute sécurité dans le respect des normes sanitaires en vigueur pour profiter pleinement de ce moment de plaisir de la séance cinéma. ■



CAMPING ET OFFICE DE TOURISME DRESSENT LE BILAN D'UNE SAISON PARTICULIÈRE

Les touristes ont répondu présents

En raison du confinement printanier lié à la pandémie mondiale, la saison touristique s'annonçait compliquée. Malgré plusieurs mois de fermeture le bilan ne semble pas si mauvais voire même plutôt positif dans un contexte morose et difficile.



Début juin, la question se posait de savoir après deux mois de retard s'il était judicieux d'ouvrir le camping alors qu'il était certain que la fréquentation serait en grande partie privée de la clientèle de passage et des touristes étrangers. Les nouveaux équipements fraîchement livrés, la mise en location du mobil-home, les gardiens déjà recrutés et la volonté de ne pas pénaliser les habitués, ont motivé la municipalité à rouvrir le camping malgré tout.

Retour à la terre

A l'heure du bilan, l'équipe municipale peut se réjouir de cette sage décision. En effet, malgré les deux mois de fermeture et le manque à gagner de la clientèle étrangère, la saison est restée plutôt positive au niveau de la fréquentation, celle-ci n'affichant qu'une baisse de 13 % en nombre de nuitées pour la saison

entière et malgré deux mois de retard à l'ouverture. Force est de constater que les français ont privilégié cette année les vacances au pays et particulièrement à la campagne.

Un mobil-home qui en appelle d'autres

Le mobil-home, qui pour la première année était proposé à la location, n'a pas désempli et remporté un vif succès, certains habitués l'ayant même préféré à leur traditionnelle caravane. Cet engouement va encourager la municipalité à développer de nouvelles structures pour son camping avec l'acquisition d'un ou deux mobil-home supplémentaires dans les années futures afin de répondre à cette tendance.

Une fréquentation doublée à l'office

Du côté de l'office de tourisme, malgré les fermetures liées au confinement et

l'absence de touristes étrangers cette année, la fréquentation a doublé par rapport à la saison précédente au bureau d'information touristiques rue de l'Arsenal. Un "retour à la terre" et au local privilégié par les touristes au détriment des destinations habituelles, ainsi que la mise en place par l'office de tourisme et la municipalité, de nombreuses animations (visites guidées, visites en calèche, expositions, circuits touristiques, parcours patrimoine, pistes cyclables...) ont créé une certaine dynamique autour de la Chapelle Saint-Gilles expliquant cette forte hausse de fréquentation. ■





PLUS DE 60 000 M² SERONT À TERME NOUVELLEMENT OCCUPÉS

De nouvelles implantations

Même si le développement économique reste du domaine de compétence de la communauté de communes Entre Beauce et Perche, nous tenions néanmoins à vous informer des mouvements à intervenir sur notre commune, en termes d'activités économiques.



Côté rue du Thymerais, dans la continuité du Funérarium et de l'entreprise STGS, c'est l'entreprise de maçonnerie MB Construction, actuellement locataire dans les locaux des Ets ROUVET, qui va acquérir le long de STGS, une parcelle de 5000 m² pour y construire à terme son dépôt.

Enfin, à l'extrémité de la rue du Thymerais en sortie d'agglomération, c'est la société Ghestem Agri qui acquerra aux alentours de 21 000 m² pour y implanter une activité liée au machinisme agricole.

Ne restent plus que 4200 m² disponibles

Une fois ces acquisitions faites, il ne restera plus qu'une parcelle d'environ 4200 m² de libre en bordure de la rue du Thymerais et un peu moins de 2 hectares côté extension, derrière les Ets Charrier, Javault et ex-Protectstyl, la société SERATEC ayant déjà acquis 10 500 m² derrière son implantation actuelle.

Pour être totalement complet sur le volet développement économique courvillois, le garage Peugeot AGUILAR va se déplacer dans la zone de l'Eolienne, derrière le magasin GAMM VERT, là aussi dans une démarche de développement et de meilleures conditions de travail et d'accueil clients. ■ **H. BUISSON**

et obtenu un permis de construire, sur un terrain d'environ 15 900 m², à l'ouest de l'entreprise ELI, côté Vaujoly. Ce projet vient sceller des perspectives de développement soutenues, avec une perspective d'embauche relativement importante.

Dans la continuité et en bordure de la route de Billancelles cette fois, c'est l'entreprise Julien TP, actuellement installée dans le hameau de Guimonvilliers sur la commune de Pontgouin, qui va compléter et remplir tout cet espace en bordure de la route du Vaujoly. Cette nouvelle implantation s'opérera quant à elle, sur une surface de 12 300 m² environ.

Des entreprises se développent

Tout d'abord, sur l'extension de la zone industrielle, ce ne sont pas moins de deux nouvelles implantations et deux projets de développement d'entreprises, que nous allons accueillir courant 2021-2022. C'est premièrement l'entreprise SOMELEC, qui, pour un besoin de croissance, a déposé



Nouvelles enseignes

NOUVELLES ENSEIGNES

Anamaria Grigore - Capi France



Réussite de vos projets immobiliers, vente ou achat, sont les objectifs d'Anamaria Grigore, est nouvellement installée dans la commune. *Expertise, rigueur, implication, sincérité, discrétion, respect et confiance, sont mes valeurs que je mette à votre entière disposition tout au long de notre collaboration précise la nouvelle entrepreneuse.*

✉ anamaria.grigore@capifrance.fr
☎ 06 81 68 40 72
www.capifrance.fr/conseillers/anamaria-grigore

La Sellerie Jaudraisienne
C'est tout naturellement que M^{me} Annon Blottin a choisi Courville pour y installer son entreprise. Courville est une commune agréable, dynamique avec un fort potentiel de développement. C'est une commune que j'apprécie en particulier puisque j'y ai travaillé, ma fille est également scolarisée à Courville et j'ai aussi de la famille habitant la commune précise la nouvelle commerçante.

J'ai ouvert le magasin depuis fin septembre. J'y propose de la vente de matériel d'équitation. Au sein de la sellerie vous pourrez trouver tout le matériel nécessaire aux cavaliers, meneurs et propriétaires de chevaux. Je propose aussi diverses prestations telles que l'alimentation, la vente de copeaux, le nettoyage de matériel, la



Geoffroy Perdon du groupe Domaines & Evénements a repris la Bergerie du Vaujoly qui était tenue par la famille Bargin. Ce lieu est toujours un lieu de réception pour les événements d'entreprise et les mariages. (10 chambres).

Lieu dit Le Vaujoly, Courville-sur-Eure
www.vaujoly.com
✉ contact@vaujoly.com
☎ 06 12 58 99 73

Nouveau médecin généraliste



Accompagné de Philippe Schmit et Sylvie Garel, Hervé Buisson a remis sa première plaque au D^r Agathe Edeline, nouveau médecin généraliste sur la commune (cf p9). La jeune praticienne nouvellement diplômée de la faculté de médecine de Tours exercera à temps partiel en complément du Docteur Batard.
A la Maison médicale - Contact RDV : 02 37 23 99 49

location de tondeuses et l'affûtage de peignes, la broderie, les réparations cuirs. Je me déplace également sur divers terrains de concours lorsque la situation sanitaire le permet et je propose un service de livraisons.

19, rue de l'Ecu - 28190 Courville-sur-Eure
✉ selleriejaudraisienne@gmail.com
☎ 06 31 20 61 03
www.selleriejaudraisienne.fr

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

Le Pain des Copains

Changement de propriétaire pour la boulangerie Lhemery qui devient "Le Pain des copains"

34, rue Pannard - 28190 Courville-sur-Eure
☎ 02 37 23 24 97
✉ contact@lepain-descopains.fr
Facebook Le pain des copains

Domaine du Vaujoly



Association Itinéraires
Les jeudis de 9h30-13h sauf 3^e du mois
Tél. : 02 37 21 66 66

Assistants sociaux :
• M^{me} BILLON
Tous les mardis de 14h à 17h
• M^{me} SOUCHET
Tous les jeudis de 9h30 à 12h
Sur RDV au 02 37 23 52 13

CAF (Caisse d'Allocations Familiales) :
Tous les jeudis de 14h à 17h

Conseillère conjugale et familiale
• Marie-Jo DEREZ
4^e vendredi après-midi du mois,
Sur rendez-vous au 06 33 44 24 34

Espace Seniors Info-services :
Le 3^e jeudi du mois de 9h à 12h

MAJ (Mission Avenir Jeunes) :
2^e et 4^e mardis du mois de 9h30 à 12h
3^e mercredi du mois de 14h à 17h

PMI (Protection Maternelle et Infantile) :
• M^{me} Guénard : (puéricultrice)
1^{er}, 3^e et 4^e lundis du mois, 14h à 17h
• M^{me} Guénard et le médecin de la PMI
Tous les mardis de 14h à 16h

SADS (Service d'aides à domicile) :
1^{er} mercredi du mois de 14h à 18h

Permanences

VOS ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Hervé Buisson, MAIRE - Sur RDV

Richard Pépin, 1^{er} ADJOINT,
TRAVAUX BÂTIMENTS
Tous les vendredis de 18h à 19h

Sylvie Garel, 2^e ADJOINTE,
CULTURE, SANTÉ - Sur RDV

Jean-Claude Hay, 3^e ADJOINT
MARCHÉ - Sur RDV

Laurence Huard, 4^e ADJOINTE,
AFFAIRES SCOLAIRES, LOGEMENT
Tous les mercredis de 15h à 17h - Sur RDV

Frédéric Hallouin, 5^e ADJOINT,
FÊTES CÉRÉMONIES, CAMPING, ENVIRONNEMENT
Tous les mercredis - Sur RDV

Karl Joubert, ÉLU DÉLÉGUÉ,
SPORTS ET PROJET PISTE CYCLABLE Sur RDV

Nathalie Cordery, ÉLUE DÉLÉGUÉE,
CCAS AFFAIRES SOCIALES - Sur RDV

Jean-Paul Charrier, ÉLU DÉLÉGUÉ,
SERVICES TECHNIQUES ET PARC MATÉRIEL Sur RDV

Laure de La Raudière, DÉPUTÉ,
CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE
2^e vendredi du mois, salle Carnot

SOCIAL- LOGEMENT

Association Itinéraires
Les jeudis de 9h30-13h sauf 3^e du mois
Tél. : 02 37 21 66 66

Assistants sociaux :
• M^{me} BILLON
Tous les mardis de 14h à 17h
• M^{me} SOUCHET
Tous les jeudis de 9h30 à 12h
Sur RDV au 02 37 23 52 13

CAF (Caisse d'Allocations Familiales) :
Tous les jeudis de 14h à 17h

Conseillère conjugale et familiale
• Marie-Jo DEREZ
4^e vendredi après-midi du mois,
Sur rendez-vous au 06 33 44 24 34

Espace Seniors Info-services :
Le 3^e jeudi du mois de 9h à 12h

MAJ (Mission Avenir Jeunes) :
2^e et 4^e mardis du mois de 9h30 à 12h
3^e mercredi du mois de 14h à 17h

PMI (Protection Maternelle et Infantile) :
• M^{me} Guénard : (puéricultrice)
1^{er}, 3^e et 4^e lundis du mois, 14h à 17h
• M^{me} Guénard et le médecin de la PMI
Tous les mardis de 14h à 16h

SADS (Service d'aides à domicile) :
1^{er} mercredi du mois de 14h à 18h



François DAVID
Agent Général exclusif MMA

- PARTICULIERS
- RISQUES AGRICOLES
- ENTREPRISES
- COLLECTIVITÉS LOCALES

à votre écoute,
depuis plus de 30 ans !

2 bis rue Carnot
28190 Courville sur Eure
agence.mma.fr/courville-sur-eure

francois.david@mma.fr

02 37 23 21 37

n° ORIAS : 07011023 - www.orias.fr

LE JOURNAL DES ASSOCIATIONS

T'CAP

Un week-end d'initiation à la permaculture



Le premier week-end d'initiation à la permaculture a eu lieu à Courville-sur-Eure les 10 et 11 octobre 2020. Objectif affiché : créer un collectif citoyen autour d'un projet d'autonomie alimentaire local.

Une vingtaine de personnes a suivi cette formation dispensée par l'association mayennaise La Forêt Nourricière. Si chacun avait sa propre définition de la « permaculture » lors du commencement de la formation, tous repartent avec l'idée d'une philosophie de vie plutôt que d'une méthode pour semer des carottes.

Une philosophie de vie

Une discipline reposant sur l'observation et le respect des besoins, tant de soi que de notre environnement naturel et humain. À l'aide d'outils empruntés au

développement personnel et à la communication non violente, les deux formateurs ont permis à un premier collectif d'émerger. Dans le prolongement de l'initiation, un second week-end de formation et d'atelier, permettra de poser les fondations du groupe citoyen et de préparer de futurs projets autour de l'autonomie alimentaire.

Ramène ta fraise !

Le projet *Ramène ta fraise !* est porté par l'association courvilloise T'CAP, également à l'initiative des cercles de paroles pour les parents, d'activités parents/adolescents dont une soirée Compétition gaming au printemps 2021 et d'un club d'apiculture amateur qui proposera une formation d'initiation début mars 2021.

Pour plus de renseignements :

TCAP28190 tcap28190@gmail.com

BRÈVES

FNACA

Annulations et reports

En raison des conditions sanitaires, l'assemblée générale qui se tient habituellement en octobre n'a pas eu lieu. Le bureau reste inchangé. Le voyage en Alsace annulé cette année est reporté en 2021 du 29 mai au 5 juin avec le même programme.

Renseignements complémentaires au 06 84 11 59 74.

Secours catholique

Annulations et reports

Le Secours catholique est une association créée en 1946 par Jean Rodhain. C'est un mouvement d'Eglise qui œuvre dans le respect de tous, sans distinction de race, de nationalité ou de religion. Son action se veut d'être attentive aux problèmes de pauvreté, de venir en aide aux plus démunis et de créer des occasions d'échanges. L'équipe de Courville reçoit et aide, en partenariat avec les services sociaux, les personnes en difficulté financière ou familiale. Le groupe convivial du mardi après-midi propose à toutes les personnes qui veulent passer un moment chaleureux, des activités diverses (bricolage, avec un projet d'atelier couture, vestiaire) autour d'un bon café. Nous essayons de vivre, avec nos humbles moyens, ces mots clés de l'association : « Accueil, Ecoute, Partage »

A CORPS Beauté..... votre institut
55, rue Carnot - Courville-sur-Eure
vous rend la vie plus douce

Lumière pulsée nouvelle génération

Homme **Femme**

EN FINIR AVEC LES POILS
Sans douleur - Toute l'année

02.37.36.94.66
www.a-corps-beaute.fr

NOUVELLE ASSOCIATION

L'Ultra biking arrive à Courville-sur-Eure

Une nouvelle association, à l'initiative de Cédric Destouches* vient de voir le jour. L'ULTRA-BIKING arrive à Courville-sur-Eure. La création de cette association, au delà des valeurs qu'elle porte, verra l'organisation d'événements d'envergure



En se lançant dans l'ULTRA-CYCLISME, on découvre un monde d'aventuriers, et surtout des défis d'endurance ultimes... rouler jour et nuit non-stop, passer au-delà des douleurs et des blessures, braver le mauvais temps, découvrir des paysages à couper le souffle sur des épreuves dont les distances donnent le frisson, mais assurément, tous les ultra-men vous le diront, y goûter c'est ne plus pouvoir sans passer...

Voilà donc de quoi donner ou redonner du sens à la pratique du cyclisme. Dans ce

genre d'aventure le voyage compte plus que la destination...

C'est pour partager des aventures extraordinaires, sortir du traditionnel, d'aller flirter avec les limites en goûtant aux joies du dépassement de soi que l'association MC ULTRA TEAM veut vous embarquer avec elle pour de nouvelles aventures, relever des défis les plus fous les uns des autres.

Cette association courvilloise a pour but et objet : le développement et la promotion du sport cyclisme et particulièrement du cyclisme longue distance, pratiques et organisations, le partage des valeurs environnementales au travers le déplacement à vélo et le voyage, la transmission du dépassement de soi et de vivre ses rêves par des moyens d'actions axés sur le partage, le caritatif, le soutien notamment par le biais de son propre dispositif « Ultra Team – Ultra Dream »

Un Vrai Tour d'Eure-&Loir

L'organisation de notre premier rendez-vous, un vrai tour d'Eure-et-Loir suivant au plus prêt le contour du département le 12 juin 2021, a suscité un engouement non prévisible au niveau local mais aussi au-delà de nos frontières départementales lors des repérages.

Ce qui rend donc légitime ce projet d'organisation dès 2021 avec une visibilité

incroyable pour l'ensemble des collectivités locales et des partenaires engagés dans l'aventure !

Les défis rendent la vie intéressante et les surmonter lui donne un sens"

Ce Tour d'Eure-&Loir permettra aux participants de voyager sur 400 km de routes variées, dans le Perche, la Beauce, la Vallée de l'Eure ou encore la Vallée d'Avre..., un rayonnement unique au niveau départemental tous sports confondus !

Participation à des épreuves de renommée mondiale

En 2021, la MC Ultra Team sera aux dépars des épreuves les plus folles les unes que les autres :

ACTE 1 : GRAVEL MAN FLANDERS – 350 km

« L'original »- Février 2021

ACTE 2 : RACE ACROSS BELGIQUE – 1000 km

« La Référence ! »- Mai 2021

ACTE 3 : BORN TO RIDE TOUR – Par étape de

200 km « Le Mythe ! »- Juin 2021

ACTE 4 : BIKINGMAN PORTUGAL – 1050 km

« Le Summum ! »- Octobre 2021

(Championnat du Monde de l'Ultra Distance)

L'image de Courville sera donc à l'honneur sur des défis hors du commun au travers les activités de l'association MC Ultra Team. ■ Cédric Destouches

Contact : mcultrateam28@gmail.com

*Directeur du Service enfance jeunesse, Cédric Destouches a participé par 3 fois à des épreuves Ultra (cf C153), terminant 3^e cette année de la Born to ride "La route des forêts"

AC FOOTBALL

Nouveau virage

Le club de football de Courville prend un nouveau virage. En effet Serge JUHEL après 16 ans en tant que Président passe la main à David Prevot, 32 ans papa de 2 enfants et aux club depuis l'âge de 5 ans.

Le club tient à remercier Serge, qui reste en tant que secrétaire au club, pour ses nombreuses années à s'impliquer pour les

jeunes et les moins jeunes.

Le nouveau projet « Second souffle » se fera à l'aide d'un bureau dynamique qui veut faire rayonner le club mais aussi ses partenaires dans la ville.

Il consiste à créer une véritable identité club avec des infrastructures de qualités. La rénovation des vestiaires du stade Klein et un entretien soutenu du stade Jourdain vont améliorer la pratique de nos adhérents. Mettre en avant nos jeunes

et organiser des événements dans la saison pour récompenser leurs efforts.

Plaisir.

Le but est que chaque personne qui soit amenée à venir au stade soit en confiance et prenne du plaisir pour s'extraire de sa vie personnelle. ■ David Prevot

Renseignements complémentaires au 06 84 11 59 74.



7 juillet 2020

Tirage au sort des jurés d'assise :

Le CONSEIL MUNICIPAL procède au tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2020, sur la liste générale des électeurs de la commune

955 : VASSEUR Antoine
253 : DECOURTIE Thierry
582 : LE PEUTREC Marie-Christine
786 : SERRUS Paulette
447 : HABTI Adam
848 : ROUVET Noémie

Rapport annuel 2019 du délégataire pour le service de distribution d'eau potable

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés PREND acte de la présentation du rapport annuel de l'année 2019 du délégataire en charge de la gestion du service d'eau potable.

Rapport annuel 2019 du délégataire pour le service de l'assainissement collectif

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés PREND acte de la présentation du rapport annuel de l'année 2019 du délégataire en charge de la gestion du service d'assainissement.

Adoption du règlement du Conseil municipal

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés APPROUVE le projet de règlement du Conseil Municipal.

Commission communale des impôts directs (CCID). Proposition de 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré FIXE la liste suivante des 32 contribuables :

- 1 • Annick DEBOSSAGE
- 2 • Jean-Louis ROUVET
- 3 • Marie-Claude SAUGEZ
- 4 • Marie-Christine BALLAND
- 5 • André AVICE
- 6 • Jacqueline BERNARDIN
- 7 • Arnold HAY
- 8 • Monique PERCEVAUX
- 9 • Daniel SURIN
- 10 • Jean-Claude LARCHER
- 11 • Rose-Marie BENOIST
- 12 • Claude FOUASSIER
- 13 • Jacky DHONNEUR
- 14 • Clément HALLOUIN
- 15 • Michel LESIEUR
- 16 • Daniel MARIE
- 17 • Evelyne JOLLY
- 18 • Robert COLEN
- 19 • Pierre JAUNEAU
- 20 • Thierry LAIZEAU
- 21 • Olivier SINAMAL
- 22 • Mickaël GUYOMARD
- 23 • Thierry LEROUX
- 24 • Olivier LINCKER
- 25 • Pierrette SCHNEIDER
- 26 • Pascal BACOU
- 27 • Céline DESTOUCHES
- 28 • Thérèse CORDERY
- 29 • Christine SILLY
- 30 • Yannick EMPEREUR
- 31 • Marc BELLAMY
- 32 • Samuel BIAT

Commission de contrôle des listes électorales Désignation des membres

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité de ses membres présents DECIDE de procéder au vote à main levée et retient toutes les candidatures présentées.

- Liste 1 : Nathalie CORDERY Titulaire
Carine BIAT Titulaire
Christine DAMAS Titulaire
Patrick DOLLEANS Suppléant
Jean-Philippe RECAMENTO Suppléant
Karl JOUBERT Suppléant
- Liste 2 : Sandra DESAEVER Titulaire
Patrick CARCEL Titulaire

Don de l'Association des Maires Ruraux au profit de l'action "Bouge ton coq"

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres DÉCIDE de faire un don de 2 000 € à l'Association des Maires Ruraux en direction de l'action « Bouge ton coq ».

Redevance versée par GRDF pour occupation du domaine public

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le versement de cette redevance d'un montant de 571.00 € au profit de la Commune.

Tarifs de l'école de musique pour l'année scolaire 2020/2021

ADULTES

Cours Solfège et instrument :130 € (200 €)

ENFANTS**

Solfège, atelier ou 1 instrument : 110 € (150 €)

PRATIQUES COLLECTIVES POUR TOUS 70 € (100 €)

Chorale :30 € (50 €)

LOCATION INSTRUMENT :

Première année :30 € (50 €)

Deuxième année :55 € (100 €)

Troisième année :110 € (180 €)

Quatrième année :235 € (370 €)

* Tarif hors communauté de communes

** Réduction de 10 % pour 2^e enfant, 20 % pour le 3^e enfant, 30 % pour le 4^e enfant.

*** Les conditions de location ne changent pas.

Aucune location ne sera accordée à compter de la 4^e année.

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés FIXE comme ci-dessus les tarifs de l'école de musique pour la rentrée de septembre 2020.

A retenir :
Prix d'une année pour un enfant à l'école de musique
110€

20 octobre 2020

Commission d'appel d'offres (CAO) : modification de la composition :

Le conseil municipal lors de sa séance du 9/6/2020 a élu 5 membres titulaires et

5 membres suppléants pour siéger à la Commission d'Appel d'offres, alors que celle-ci n'aurait dû élire que 3 membres titulaires et 3 membres suppléants. Seules les communes de plus de 3 500 habitants disposent d'une CAO de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants. Il est donc nécessaire aujourd'hui de revoir la composition de la commission d'appel d'offres. Sont élus par 18 voix POUR 2 Abstentions Ludivine LUCAS, Christine POUPINEAU, 2 CONTRE : Sandra Desaever, Patrice CARCEL, Titulaires : R. PEPIN, J.-P. CHARRIER, J.-C. HAY, Suppléants : S. GAREL, J.-P. RECAMENTO, P. DOLLEANS.

Clos de la Briqueterie : révision du prix du lot 7

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés DECIDE de fixer le prix de vente du dernier lot (7) à 64 000 € TTC.

Budget « Clos de la Briqueterie » décision modificative 1

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés APPROUVE la décision modificative présentée du budget primitif du Lotissement du Clos de la Briqueterie.

Budget Eau Potable : Décision modificative 1

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés APPROUVE la décision modificative présenté du budget primitif du Budget Eau Potable

Versement de l'indemnité de gardiennage à Monsieur le Curé

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'UNANIMITE de ses membres présents FIXE le montant de l'indemnité de gardiennage de l'Eglise à verser au prêtre à 479,86 €.

Coût d'un élève scolaire 2020/2021

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés DECIDE de fixer à 1 002.96 € le coût d'un élève scolarisé en maternelle et à 333.84 € le coût d'un élève scolarisé en élémentaire, correspondant à la moyenne des coûts des 5 dernières années. Ce montant sera ré-évalué selon l'indice de la consommation INSEE.

A noter :
Prix de vente du dernier lot au Clos de la Briqueterie
64 000€

A noter :
Coût d'un élève
1002,96€ MATERNELLE
333,84€ PRIMAIRE

Acquisition de l'emprise foncière de l'ancien bureau de poste rue de la Gare

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés DECIDE d'acquérir l'immeuble sis 16 rue de la Gare à Courville-sur-Eure, cadastré AB 495 d'une surface de 2 198 m² appartenant à la SCI BP Mixte représentée par POSTE IMMO pour un montant de 90 000 euros net vendeur et autorise le Maire à signer l'acte à intervenir, à régler les frais afférents et à réaliser les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette opération.

Projet d'acquisition de l'emprise foncière sise rue 2 rue de Chartres

Les propriétaires de la propriété sise 2 rue de Chartres souhaitent céder ce foncier, et à cet effet ont fait établir plusieurs estimations par des agences immobilières. Cette emprise présente un intérêt certain pour le projet de la salle de spectacle et de parking de l'église. C'est pourquoi il est proposé de faire une proposition d'achat. Un débat s'installe. Plusieurs propositions de montant d'acquisition émanent du débat. Un montant maximum à hauteur de 180 000 euros et un montant minimum à 160 000 €. Il est procédé au vote.

Pour une proposition de 160 000 € : Richard Pépin, Sylvie GAREL, Jean-Paul CHARRIER, Patrick DOLLEANS, Jean-Philippe RECAMENTO, Claire-Marie OLLIVIER, Frédéric HALLOUIN.

Pour une proposition de 180 000 € : Hervé BUISSON, Laurence Huard, Karl JOUBERT, Laurent LEVANNAIS, Céline SURIN, Sandra DESAEVER, Patrice CARCEL, Ludivine LUCAS, Ludovic PROVOST, Christine POUPINEAU, Maryline BELLAMY, Nathalie CORDERY, Christine DAMAS, Christian VASSEUR, Jean-Claude HAY.

Accueil d'un apprenti au service des espaces verts

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents DECIDE de recourir aux contrats d'apprentissage, DECIDE de conclure à compter du 1^{er} septembre 2020 au contrat d'apprentissage conformément au tableau suivant :
Service : Espaces Verts
Nombre d'apprenti : 1
Diplôme préparé : Bac professionnel

Durée de la formation : 2 ans
DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget,
AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec les Centre de Formation d'Apprentis.
Assurance statutaire : adhésion au contrat de groupe 2021-2024
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 21 voix POUR et 1 abstention (Sandra DESAEVER) :

Prend acte des taux et des prestations négociés par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Eure-et-Loir, dans le cadre du contrat groupe statutaire.
Décide d'adhérer au contrat groupe à compter du 1^{er} janvier 2021 pour la (les) catégorie(s) de personnels suivants :
Agents CNRACL pour tous les risques, (en fonction de l'option retenue :) au taux de 5.67% avec une franchise de 15 jours par arrêt en maladie ordinaire.

La masse salariale assurée comprend obligatoirement le traitement brut indiciaire et la NBI.
Agents IRCANTEC pour tous les risques, au taux de 1.05 % avec une franchise de 15 jours par arrêt en maladie ordinaire.

La masse salariale assurée comprend obligatoirement le traitement brut indiciaire et la NBI.
Prend acte que la Collectivité adhérente devra verser au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Eure-et-Loir des frais de gestion annuels fixés à 0,11% de la masse salariale assurée.

Note que la Collectivité adhérente pourra quitter le contrat groupe chaque année sous réserve du respect du délai de préavis de quatre mois avant l'échéance annuelle.
AUTORISE le Maire, à signer le contrat d'assurance et tout document s'y rapportant.

A retenir :
Acquisition de deux emprises foncières :
- ANCIEN BUREAU DE POSTE
- PROPRIÉTÉ RUE DE CHARTRES
(INTÉRÊT POUR PROJET DE SALLE DE SPECTACLE ET PARKING DE L'ÉGLISE)



Bloc notes

URGENCES

Gendarmerie de Courville : 17

2A rue du Maréchal Juin- Tél. : 02 37 23 89 41

Sapeurs Pompiers : 18

Pharmacie centrale du Pays courvillois

38, rue de l'Ecu - Tél. : 02 37 23 80 37

Urgence ELECTRICITE SYNELVA

Tél. : 02 37 91 80 20

Urgence branchement EAU STGS

Tél. : 09 69 32 69 33

SANTÉ

Médecins généralistes

D^r BATARD : 02 37 23 99 49 - Sur RDV

D^r EDELINE : 02 37 23 99 49 - Sur RDV

D^r TALLET : 02 37 23 20 79

D^r ZUFFI : 02 37 23 20 88

Chirurgien-Dentiste :

- M. M^{me} DUMAS, 31 rue Carnot

Tél. : 02 37 23 21 28

Diététicienne :

- Sandrine BOURRIAUD (Maison de santé)

Tél. : 06 21 07 34 89 ou 02 37 22 71 97

Infirmières :

- Hélène BAYONI, Sandrine BOURRIAUD, (Maison de santé intercommunale)
Tél. : 02 37 23 23 27
- Magali LUCE et Aline VIGEON, rue Pannard - Tél. : 02 37 23 23 27

Kinésithérapeute :

- Laurent WADOUX (Maison de santé)

Tél. : 06 27 71 01 39

Orthophoniste :

- Laure IGIER (Maison de santé)

Tél. : 06 27 71 01 39

Ostéopathe :

- Pauline LE GUERN (Maison de santé)

Tél. : 02 37 22 71 97

Pédicure-Podologue :

- Jacques-Olivier SEGURA, 15 rue de la Gare - Tél. : 02 37 23 37 10
- Sophie ROUSSEAU, 7 rue du Jeu de Boules-Tél. : 02 37 23 21 28

Psychologue :

- Céline DORDAIN, 19 rue Pannard
Tél. : 06 66 89 97 09 (sur RDV)
- Laëtitia VEYRON (Maison de santé)
Tél. : 06 66 89 97 09 (sur RDV)

Vétérinaire :

- Delphine Richet, 18 rue de l'Ecu
Tél. : 02 37 23 13 48

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Vos travaux financés

A l'initiative de la communauté de communes Entre Beauce & Perche, une opération d'amélioration de l'habitat est mise en place jusqu'en 2023 sur l'ensemble du territoire.



Pour améliorer votre résidence principale ou pour rénover un logement locatif, des aides exceptionnelles vous sont proposées par l'Anah (Agence nationale de l'habitat) auxquelles s'associent, sous certaines conditions, l'Etat et Action Logement.

Qui est concerné ?

Vous êtes propriétaire occupant d'un logement de plus de 15 ans

Vous souhaitez améliorer le logement que vous occupez, vous pouvez bénéficier d'aides des différents partenaires*.

Vous êtes propriétaire de logement(s) locatif(s)

Vous souhaitez améliorer un logement que vous louez ou que vous souhaitez mettre en location (sous condition de conventionnement), vous pouvez bénéficier d'aides et d'avantages fiscaux.

Les avantages de l'OPAH

Des aides financières des différents partenaires (Anah, Communauté de communes, caisses de retraite, Action Logement, CAF...).

Un accompagnement administratif et

une assistance technique gratuite tout au long de votre projet.

A votre écoute

Quel que soit le projet envisagé, n'hésitez pas à vous renseigner avant d'entreprendre vos travaux. Lors de permanences mensuelles (sur rendez-vous) :

Courville-Sur-Eure :

• Le 3^e jeudi du mois de 10h à 12h30
Salle de la Madeleine

Tél. : 02 61 67 18 75

opah-entrebeauceetperche@inhari.fr

*sous conditions de revenus

SOMELEC

GROUPE FIRALP

**ECLAIRAGE, MISE EN LUMIÈRE DU PATRIMOINE
ENTRETIEN ET DÉPANNAGE TRANSFORMATEUR PRIVÉ**

28 190 COURVILLE-SUR-EURE

Tél : 02 37 23 80 11 - Mail : chartres@som-elec.fr



Tribune Courville autrement



TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Le groupe Courville autrement n'a pas souhaité faire paraître de tribune pour ce numéro.

Tribune de la majorité



2021 raisons de reprendre notre souffle pour réajuster le Cours de nOtre Vie tant Impacté par les événements De cette incroyable année 2020 !

2020 aura accueilli «Alors, c'est vous notre nouveau médecin» Bienvenue à Agathe Edeline qui, par son arrivée, guérit déjà nos angoisses, nos cœurs meurtris par toutes ces épreuves qui se sont immiscées dans nos foyers sans demi-mesure...

2021 raisons de renouer avec l'envie d'avoir envie !

2021 raisons de penser qu'une ère nouvelle se dessine à l'horizon !

2021 raisons de continuer à œuvrer pour redonner un sens au spectre de notre CULTURE, de la CULTURE !

Décrivons ainsi toutes nos peurs, nos interrogations, nos hésitations... et poursuivons la mise en œuvre de tous nos projets.



2021 sera un SALON de la SCULPTURE, JAZZ en RESEAU, un COMICE AGRICOLE, une FÊTE de la MUSIQUE, un Feu d'ARTIFICE, des RENCONTRES CULTURELLES « COURVILLEnSCENE », un FORUM des ASSOCIATIONS, un ITINÉRAIRE ARTISTIQUE, une BROCANTE, un SALON de la PHILATELIE, un SALON du LIVRE, des EXPOSITIONS de PEINTURES....

2021 sera le lancement d'un concours d'architecte après l'écriture du cahier des charges avec l'Assistant à maîtrise d'ouvrage nouvellement nommé pour débiter la réalisation de VOTRE salle de spectacles conjointement

avec VOTRE école de musique.

Ce sera la naissance également de «La Grange» une salle de réception.

Ce sera la réflexion sur l'agrandissement de VOTRE médiathèque. Pour cela, nous serions heureux de vous compter parmi nous pour apporter vos idées, vos remarques sur «Comment j' imagine MA médiathèque».

N'hésitez pas à nous déposer vos propositions en Mairie.

2021 espoirs de captiver nos énergies pour rayonner vers un nouvel avenir culturel !

Vive 2021 !

Sylvie GAREL, 2^e Maire-adjoint

Sandra DESAEVER & Patrice CARCEL,
COURVILLE AUTREMENT



Déclarations préalables accordées

DP 028 116 20 0 008	M. M ^{me} METIVIER	5, rue du Parc	Réfection des peintures volets en vert olivier
DP 028 116 20 0 009	M. COURTIN Guy	31, rue G. Clémenceau	Rabaissement du mur de clôture de 50 cm
DP 028 116 20 0 010	M. M ^{me} CHASLES Christian	5, rue de la Briqueterie	Clôture, pose portail et portillon aluminium gris*
DP 028 116 20 0 011	M. ROUGEOT Pascal	17, rue du Chemin Vert	Piscine ronde hors sol sur dalle béton
DP 028 116 20 0 012	M. SERRE Pascal	9, rue Jules Ferry	Fermeture d'un auvent existant avec châssis coulissant. Remplacement couverture garage*
DP 028 116 20 0 013	M. HARVUS Claude	6 rue de l'étang	Construction d'une véranda en alu beige*
DP 028 116 20 0 014	M. M ^{me} CIRON Thierry	3, rue Jean Moulin	Remplacement porte de garage aluminium laqué gris anthracite et remplacement portillon
DP 028 116 20 0 015	M. M ^{me} HALLOUIN PHILIPPON	21, rue de la Gare	Modification de façade
DP 028 116 20 0 017	M. GODARD Jérôme	5, rue Saint-Nicolas	Travaux sur une dépendance. Remplacement de 2 portes et une fenêtre par porte fenêtre
DP 028 116 20 0 018	M. RADIF Nadia	9, Place des Fusillés	Réfection de la peinture de façade en marron et blanc*
DP 028 116 20 0 019	M ^{me} LAROUAMANIE Simone	3, rue de Pontgouin	Réfection du mur de clôture*
DP 028 116 20 0 020	M. BONNET Jean-Marc	1, rue de la Gare	Ravalement de façade ton pierre, réfection toiture à l'identique*
DP 028 116 20 0 021	M. LUCAS Thibaut	57, rue d'Alsace	Réfection toiture, remp. tuiles mécaniques par tuiles de pays. Remp.de 2 fenêtres et porte*
DP 028 116 20 0 022	M. DEBOSSAGE Alban	21, rue Hélène Boucher	Construction d'une terrasse bois sur pilotis
DP 028 116 20 0 023	M. VINCENT Patrick	12, rue du M ^{re} Leclerc	Changement clôture et portail
DP 028 116 20 0 025	M. SOATHAN Gilles-Alain	38, rue de l'Ecu	Remplacement 4 fenêtres et volets à l'étage, peinture des encadrements*
DP 028 116 20 0 026	M. PROUST Jean-Pierre	6, rue de Chartres	Réfection toiture dépendance en tuiles bac acier*
DP 028 116 20 0 027	M. JOUBERT Karl	4, impasse St-Nicolas	Remplacement portail en bois par portail coulissant alu gris anthracite*
DP 028 116 20 0 028	M. TOURAINÉ Didier	14, rue Jean Mermoz	Remplacement clôture grillagée par plaques béton
DP 028 116 20 0 029	M. TOURAINÉ Didier	14, rue Jean Mermoz	Implantation d'un abris de jardin en bois (12,92 m²)*
DP 028 116 20 0 030	M ^{me} GRATIAN Sébastienne	8, rue de Pontgouin	Implantation d'un abri de jardin en fond de parcelle*
DP 028 116 20 0 031	M. GOUGEON Hervé	7, rue d'Alsace	Remplacement porte d'entrée et porte de garage en bois par alu gris anthracite *
DP 028 116 20 0 032	M ^{me} JANVIER Brigitte	2, rue de l'Île	Remplacement des fenêtres, volets roulants et portes de garage par de l'aluminium gris*
DP 028 116 20 0 033	SCI Pharma	38, rue de l'Ecu	Rebouchage entre chevrons et enduit entre colombage*
DP 028 116 20 0 034	Pharmacie centrale du Pays courvillois	38, rue de l'Ecu	Entretien de la vitrine en façade et remplacement de la croix en drapeau*
DP 028 116 20 0 035	M. VARIN Maxime	2, rue Simone Segouin	Clôture sur rue et pose portail coulissant en alu gris anthracite
DP 028 116 20 0 036	SCI Micha	26, rue Pannard	Retrait d'un abri en tôle sur terrasse et pose d'un garde corps pour sécuriser balcon*
DP 028 116 20 0 037	M. GERVAIS Patrick	2, ch. des Sangliers	Remplacement 5 fenêtres et 2 portes d'entrée par PVC Blanc
DP 028 116 20 0 038	M. CHAUVÉAU Jacques	6 rue St Nicolas	Ravalement ton pierre*
DP 028 116 20 0 040	M ^{me} BOURDASSOL Delphine	7, rue Armand Pelé	Remplacement porte garage par baie vitrée pvc blanc
DP 028 116 20 0 041	M. LESIEUR Michel	43, rue Carnot	Modification de façade*
DP 028 116 20 0 042	M. ROUSSEAU Jacky	3, rue du Maréchal Juin	Remplacement mur clôture brique par plaques ciment
DP 028 116 20 0 043	M. DUVAL Maxime	2, rue J. Mermoz	Isolation extérieure et ravalement pierre
DP 028 116 20 0 044	M. Mme CHARTIER Patrick	10, rue M. Chandelier	Construction d'un garage de 29,42 m²
DP 028 116 20 0 045	M. PROUST Olivier	9, rue de la pompe	Implantation d'un pylône de radio télécommunication amateur 8/22m
DP 028 116 20 0 046	M. DHONNEUR Jacky	16, rue M. Cartron	Implantation d'un abri de jardin
DP 028 116 20 0 047	M. SOURD Dominique	8, rue des Marnées	Construction d'une piscine enterrée 3,5*9m
DP 028 116 20 0 048	M. LEPARQ Thierry	14, rue Charles Peguy	Lasure bois sur portail et portillon
DP 028 116 20 0 049	M. VINSOT Daniel	49, rue G. Fessard	Ravalement (beige clair Haussman)*
DP 028 116 20 0 050	M ^{me} PRETESSILLE Gisèle	16, rue Charles Péguy	Réfection peinture portail à l'identique
DP 028 116 20 0 051	M ^{me} SULPICE Jeanine	4, avenue Kennedy	Ravalement ton pierre*
DP 028 116 20 0 052	M. POITRIMOL Quentin	2 ter du Mal Leclerc	Réfection de la clôture en plaques béton effet pierre
DP 028 116 20 0 053	M ^{me} MAHIEU Amandine	10, rue Albert Camus	Réfection peinture clôture et soubassement maison en gris clair
DP 028 116 20 0 054	M. BASTIEN Thierry	58, rue G. Fessard	Réfection peinture portail et portillon en gris anthracite
DP 028 116 20 0 056	M. EL ABADI Nadir	2, imp. du Château d'eau	Aménagement des combles avec pose de 5 Velux®
DP 028 116 20 0 057	Mme GACON Catherine	Lancey	Implantation d'un conteneur métallique pour stockage matériel

DP 028 116 20 0 059	M. PELLERAY Steven	10, rue A. Pelé	Abri de jardin en alu gris
DP 028 116 20 0 060	Mme BACCI Laéticia	1, rue de Charreau	Ouverture d'un Velux® dans le toit et fenêtres*
DP 028 116 20 0 061	M. SALLE Bertrand	10, rue du Tronchet	Remplacement des persiennes métalliques par volets roulants aluminium blanc
DP 028 116 20 0 062	M. Mme EBLO BILE Robert	27, rue A. Camus	Remplacement de clôture en bois par clôture aluminium gris anthracite
DP 028 116 20 0 063	M. BUYSSE Daniel	18, rue Pasteur	Réfection toiture à l'identique, remplacement fenêtres en bois par PVC Blanc
DP 028 116 20 0 064	M. LAIZEAU Thierry	10, rue Pasteur	Ravalement (RAL 1026 Jaune)
DP 028 116 20 0 065	M. MARIE Daniel	38, av. Kennedy	Remplacement portail et portillons existants par portail coulissant et portillon alu laqué blanc
DP 028 116 20 0 066	Mme PEPIN Eliane	1, rue Charles Peguy	Pose volets roulants PVC blanc avec coffres apparents sous linteaux sur 3 fenêtres
DP 028 116 20 0 067	Mme BERTHELOT Paule	1, rue Jean Mermoz	Remplacement portail et portillon en bois par aluminium laqué ton bois
DP 028 116 20 0 068	M. Mme PREVOST Frédéric	17, rue de la Gare	Réfection bardage bois à l'identique sur pignon du hangar
DP 028 116 20 0 070	M. FOUASSIER Claude	36, av. Kennedy	Installation de 4 volets en alu blanc sur trois fenêtres et porte d'entrée
DP 028 116 20 0 072	Mme FANELLA Christine	26, rue Jean Mermoz	Remplacement porte de garage en bois par porte en acier blanc satiné
DP 028 116 20 0 073	Mme GACON Catherine	1 rue de la Chartière	Aménagement des combles avec pose de 5 fenêtres de toit
DP 028 116 20 0 074	Orange UPR Ouest	L'Ormeteau	Installation d'un relais de radiotéléphonie Orange (pylône de 30m de haut)

Permis de construire accordés

PC 028 116 19 0 014	M. Mme PEN/LAZZARET	Lot 1 Zac Eolienne	Construction d'une maison individuelle*
PC 028 116 19 00011-m01	M. Mme HENLIN/PRADAL	1, rue de Charreau	Construction d'une maison individuelle
PC 028 116 20 0 001	M. Mme DASSE Frédéric	Lot 29 ZAC Eolienne	Construction d'une maison individuelle
PC 028 116 20 0 003	Paroisse La Bonne nouvelle	2 rue St Nicolas	Démolition d'un garage et reconstruction, modification d'ouverture et accès façade*
PC 028 116 20 0 004	M. Mme LE GALL/Maubry	3 Chemin des Sangliers	Création d'une extension et de modification de portail et portillon
PC 028 116 20 0 005	M. M ^{me} RAYMOND/BEMANANA	16, rue S. Segouin	Construction d'une maison individuelle



CHAUDRONNERIE - TOLERIE
CINTRAGE DE TUBE
MÉCANO-SOUDURE
USINAGE - PEINTURE







Adresse
2 rue du Canal Louis XIV
28190 Courville sur Eure
☎ : 33 (0)2 37 63 09 09
Fax : 33 (0)2 37 63 09 00
🌐 : www.el-industries.fr
Email : info@el-industries.fr
<https://youtu.be/EQNDyQqDUgU>



22 SEPTEMBRE 2020 :
Visite de Gérard Larcher, Président du Sénat



12 SEPTEMBRE 2020 :
Inauguration du nouveau local d'accueil au camping



12 SEPTEMBRE 2020 :
Inauguration des tennis couverts



14 JUILLET 2020 : Cérémonie officielle Fête nationale



12 JUILLET 2020 : Visite de la ville avec l'Office de Tourisme



24 JUILLET 2020 : Courvillenscène



20 SEPTEMBRE 2020 :
Visite de la ville en calèche avec l'office de tourisme



20 AOÛT 2020 : Distribution de masques à la population



25 SEPTEMBRE 2020 :
CÉRÉMONIE DE REMERCIEMENTS AU FOYER DE VIE



12 JUILLET 2020 : Pot d'accueil touristique au camping



20 OCTOBRE 2020 : Escape game numérique à la médiathèque



11 NOVEMBRE 2020 : Dépôt de gerbe au cimetière



6 SEPTEMBRE 2020 : FORUM DES ASSOCIATIONS



19 SEPTEMBRE 2020 : Un pompier se marie



20 JUILLET 2020 : Le comice reporté se prépare malgré tout



1^{ER} SEPTEMBRE 2020 :
Rentrée scolaire et gestes barrières au Chemin Vert



6 SEPTEMBRE 2020 : Bric à brac du comité des fêtes



PAR FRÉDÉRIC HALLOUIN

Le conflit mondial, suite et fin

Chaque année, à l'occasion du centenaire de la Première guerre mondiale, nous vous présentons l'évolution de ce conflit mondial au travers des comptes rendus des conseil municipaux.

Suite et fin de cette chronique de cette terrible guerre qui marqua l'esprit des courvillois et dont les répercussions se poursuivirent les années suivant cette guerre meurtrière.

1921

Séance du 25 février 1921

Régions dévastées

Les villes et villages qui se sont trouvés sur la ligne de feu pendant plus de quatre ans sont pour nombres d'entre eux à reconstruire. Le Président de la République Raymond Poincaré et le Ministre André Maginot incitent les communes de France à adopter une commune sinistrée.

Il est donné lecture d'une lettre de la préfecture en date du 3 Janvier 1921 relative à l'adoption par les communes du canton de Courville, de la commune de Bonnay (Somme) Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale qu'une délégation des maires du canton se rendrait prochainement à Bonnay pour examiner sur place les besoins de cette commune. A l'unanimité le conseil municipal adopte en principe ladite commune.

Monument aux morts pour la patrie
Cf Courville Info N°41 et 42

Séance du 21 mars 1921

Régions dévastées Commune de Bonnay

Il est donné lecture du rapport de la commission chargée de la visite du village. Conformément à celui-ci, il est décidé de venir en aide à cette commune de la Somme pour la reconstruction de la Mairie.

Séance du 15 juin 1921

Commune de Bonnay - Adoption

Le conseil municipal décide d'adopter définitivement la commune de Bonnay et d'inscrire au budget supplémentaire une somme de 3600 F qui sera versée comme subvention au trésorier du comité local de cette commune.

1922-1929

Séance du 10 février 1922

Arc de triomphe de la voie sacrée

Le conseil municipal vote une somme de 50 F à prendre sur le crédit des dépenses imprévues comme souscription en faveur

de l'érection de l'Arc de triomphe de la Voie Sacrée de Verdun. Le projet trop ambitieux ne verra pas le jour. Seulement 240 000 Francs seront collectés sur le million espéré. La somme sera alors répartie entre l'ossuaire de Douaumont, les monuments de la défense de Verdun, et le monument de l'Hartmannswillerkopf.

Monument à la gloire des tirailleurs sénégalais

Le conseil municipal rejette une demande formulée par le comité formé pour élever un monument à la gloire des tirailleurs sénégalais et de leurs chefs de l'armée coloniale morts au champ d'honneur.



Séance du 20 février 1923

Diverses demandes de subventions sont accordées mais aussi rejetées.

Le conseil municipal :

- 1- demande d'accorder une subvention de 40 francs à l'office départemental des mutilés et réformés de la guerre,
- 2- de souscrire, pour une somme de 5 Francs, pour l'érection du monument « Aux héros de l'armée noire »,
- 3- de rejeter les demandes du Comité National de l'Enfance et de la Ligue Maritime et Coloniale Française.

Séance du 30 avril 1923

Rejet de la demande de subvention du Comité du Panthéon Interallié de la Somme.

Séance du 7 mars 1924

Ossuaire de l'hôpital temporaire N° 43¹

Ce sujet qui clôturera le devoir de mémoire engagé par la municipalité reviendra de manière récurrente dans les séances du 23 juin 1924, 30 septembre 1924, 5 juin 1925, 14 octobre 1926 et 8 juillet 1927. Lecture est donnée du rapport de la commission du cimetière en date du 3 juin ainsi conçu : *Monsieur le Maire expose que par délibération en date du 5 juin 1916, le conseil municipal a décidé l'érection d'un monument ossuaire au cimetière, voté un crédit de 6500 Francs à cet effet qui a été porté au budget supplémentaire de 1923. Que depuis la loi du 3 janvier 1924, et suivant les termes du décret du 25 avril 1924, portant règlement d'administration publique relatif aux concessions funéraires à l'état d'abandon, un ossuaire convenablement aménagé doit être affecté à perpétuité dans le cimetière pour recevoir les restes des personnes qui étaient inhumées dans les concessions reprises et qui doivent être aussitôt ré-inhumées, que les noms de ces personnes, même si aucun reste n'a été retrouvé doivent être gravés sur un dispositif établi en matériaux durables au-dessus de cet ossuaire.*

La commission, après avoir entendu Monsieur Maunoury, architecte appelé à la séance, et après échange de vue sur place, donne à Monsieur Maunoury les directives nécessaires pour l'établissement et devis à

soumettre à l'approbation du conseil municipal et décide de proposer à cette assemblée, que l'ossuaire projeté renferme en outre les restes d'un soldat français mort en 1870, inhumé dans le cimetière de Courville. Les plans et devis dressés par Monsieur Maunoury, architecte à Chartres sont examinés par le conseil municipal qui les valide et décide que la dépense évaluée à 8000 Francs sera prélevée sur le crédit de 7200 F porté au budget additionnel de 1924 et pour le surplus, soit 800 F, sur les fonds libres de l'exercice courant. Il autorise de fait M. le Maire à passer, pour l'exécution du travail, un marché de gré à gré avec Monsieur Caille, marbrier à Courville, qui a déjà construit dans la région plusieurs monuments ayant donné toute satisfaction aux municipalités.

Inscription à porter sur le monument

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal le projet d'inscription à graver sur la façade du monument ossuaire dont l'édification est bientôt terminée. Il est décidé que l'inscription *Ville de Courville-sur-Eure* avec une palme en travers et les dates 1914-1918 sera seule portée.

Afin d'assurer l'entretien du monument ainsi que pour les parterres qui l'entourent, il propose de créer un droit spécial de 5 % à acquitter lors de l'achat des concessions de toute nature perpétuelles, centenaires, trentenaires, temporaires, droit qui serait également sur le montant des quarts exigibles lors de l'inhumation de nouveaux corps.

Le conseil accepte cette proposition. Il est dit également que les inscriptions suivantes seront mises :

- au pied du monument ossuaire : *Ici reposent les soldats morts à l'Hôpital temporaire 43 de Courville*

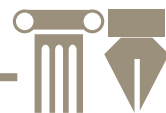
- Au dos : *A la mémoire de tous ceux inhumés dans ce cimetière réunis ici*



Transfert des restes de 11 militaires décédés à l'hôpital temporaire de Courville au cours de la guerre 1914 1918.

Il est donné lecture d'une lettre de Monsieur le Préfet d'Eure et Loir, du 28 mai 1925, faisant connaître que M. le Ministre des pensions autorise sous certaines réserves, le transfert dans un monument ossuaire à édifier en leur souvenir, des restes de onze militaires décédés à l'hôpital complémentaire de notre ville au cours de la guerre 1914-1918. Après avoir entendu cette lecture, le Conseil Municipal considérant qu'il y a lieu de donner satisfaction aux réserves formulées par Monsieur le Ministre des pensions, à l'unanimité décide :

- 1- que les corps exhumés seront placés dans des cercueils individuels ; que chaque cercueil sera muni d'une plaque portative portant le nom du décédé, déposé dans une case également individuelle afin de permettre de retirer sans difficulté, si la nécessité s'en faisait sentir ultérieurement ;
- 2- que les frais d'exhumation, de transport et de ré-inhumation des corps dont le déplacement est autorisé seront entièrement à la charge de la commune ainsi que la dépense résultant de la fourniture des suaires et cercueils.
- 3- de s'engager à ne demander aucune indemnité à l'Etat, en compensation du terrain occupé par le monument ossuaire, et de prendre l'engagement de ne réclamer aucune allocation de l'Etat pour l'entretien de cet ouvrage.



Séance du 12 août 1927

Commune de Bonnay, emploi des subventions des communes marraines du canton

Le Maire donne lecture au conseil d'une lettre de Monsieur le Maire de Bonnay (Somme) en date du 11 août 1927 dans laquelle celui-ci fait connaître que, par une délibération du 10 août dernier, le conseil municipal de sa commune a décidé de demander aux communes marraines du canton de Courville-sur-Eure l'autorisation d'affecter la totalité des subventions reçues, soit 11 430 Francs, à la réparation de l'école et du logement de l'instituteur et d'une partie des bancs de l'église. Précédemment cette somme devait être consacrée à la reconstruction et à l'embellissement de la mairie. Aujourd'hui la mairie est définitivement refaite, mais l'école et le logement de l'instituteur ont besoin de réparation d'une extrême urgence, que la commune de Bonnay ne peut exécuter qu'au moyen des subventions qui lui ont été accordées. Le conseil municipal autorise à l'unanimité

subvention de 3 600 Francs votée par la commune de Courville-sur-Eure, aux travaux de l'école et au logement de l'instituteur, et à la réparation des bancs de l'église.

Séance du 5 juillet 1929

Monument du front

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'accorder une subvention de 50 Francs, sur les dépenses imprévues, pour l'achèvement des quatre grands monuments du front, Lorette, Douaumont, Dormans et l'Hartmannswillerkopf.

Séance

du 16 décembre 1929

Maison des mutilés des yeux

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre de la Fédération des Mutilés des

de la Maison des mutilés des Yeux (association créée en 1923). Le Conseil vote une subvention de 50 francs qui sera prélevée sur le crédit de 1929, pour « subvention à diverses sociétés ou œuvres ».

Monument Foch, à Tarbes

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre du Comité du monument Foch, sollicitant une subvention pour l'érection d'un monument, au maréchal Foch, et il invite le conseil à en délibérer. Le conseil, considérant qu'il importe d'élever au ma-

réchal
F o c h
(Né à
Tarbes

le 2 octobre 1851 et décédé à Paris le 20 mars 1929) un monument digne de ses services et de la place qu'il occupera dans l'histoire, vote, à cet effet, une subvention de 25 Francs.



Le dramatique épisode de cette première guerre mondiale se clôture en cette fin des années 20. Une nouvelle décennie pleine d'espoir s'ouvre. Elle sera synonyme de progrès scientifiques et sociaux, mais aussi de scandales financiers sur fond de crises politiques et se terminera sur le déclenchement d'une nouvelle guerre mondiale. ■



Optique du Centre

Votre bien-être visuel est notre priorité !



Valérie et Mathilde,
vous accueillent
dans un cadre
convivial et chaleureux



15, place des fusillés de la Résistance - 28190 Courville-sur-Eure

02 37 23 20 21

optiqueducentre@wanadoo.fr

SUIVEZ-NOUS !



Jazz de Mars

#27

**du 12 mars
au 17 avril 2021**

**Un festival inscrit dans le temps
et l'espace euréliens**